

# 5

## COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE RÉMY COINTREAU AU 31 MARS 2026

---

- |     |   |     |  |
|-----|---|-----|--|
| 5.1 | COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ              | 5.5 | TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ |
| 5.2 | ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL         | 5.6 | NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS    |
| 5.3 | ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE |     |  |
| 5.4 | VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS |     |  |

## 5.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En M€	Notes	2026	2025
<b>Chiffre d'affaires</b>	15	<b>935,3</b>	<b>984,6</b>
Coût des ventes		(319,5)	(289,8)
<b>Marge brute</b>		<b>615,8</b>	<b>694,8</b>
Frais commerciaux et administratifs	16	(461,6)	(483,2)
Produits divers		11,2	5,4
<b>Résultat opérationnel courant</b>	15	<b>165,4</b>	<b>217,0</b>
Autres produits et charges non courants	18	(13,9)	(6,0)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>151,5</b>	<b>211,0</b>
Coût de l'endettement financier net		(33,6)	(33,7)
Autres produits et charges financiers		(8,4)	(8,9)
<b>Résultat financier</b>	19	<b>(42,1)</b>	<b>(42,6)</b>
<b>Résultat avant impôts et quote-part dans les entreprises associées</b>		<b>109,4</b>	<b>168,4</b>
Impôts sur les bénéfices	20	(31,4)	(48,2)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	5	0,4	0,5
<b>Résultat net</b>		<b>78,5</b>	<b>120,7</b>
Dont			
■ part attribuable aux propriétaires de la société mère		78,7	121,2
■ part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(0,2)	(0,5)
<b>Résultat net part du Groupe par action</b>			
■ de base		1,51	2,36
■ dilué		1,50	2,34
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul</b>			
■ de base	10.2	52 127 219	51 415 283
■ dilué	10.2	52 467 901	51 803 143

## 5.2 ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

En M€	2026	2025
<b>Résultat net de la période</b>	<b>78,5</b>	<b>120,7</b>
<b>Eléments non recyclables</b>		
Écart actuariel sur engagements de retraite	(0,2)	1,2
Titres valorisés à la juste valeur par résultat global	(3,2)	1,0
Effet d'impôt associé	0,1	(0,2)
<b>Eléments recyclables</b>		
Variation des écarts de conversion	(11,9)	1,6
Variation de valeur des instruments de couverture	(3,5)	(4,4)
Effet d'impôt associé	0,9	1,1
<b>Résultat global enregistré en capitaux propres</b>	<b>(17,8)</b>	<b>0,4</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE</b>	<b>60,7</b>	<b>121,1</b>
Dont :		
■ part attribuable aux propriétaires de la société mère	60,9	121,8
■ part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,2)	(0,6)

## 5.3 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En M€	Notes	2026	2025
Ecart d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	2	498,8	503,5
Droit d'utilisation IFRS 16	3	24,0	32,3
Immobilisations corporelles	4	452,4	464,4
Part dans les entreprises associées	5	1,8	1,9
Autres actifs financiers	6	16,9	16,8
Impôts différés	20	29,9	21,3
<b>Actifs non courants</b>		<b>1 023,9</b>	<b>1 040,2</b>
Stocks	7	2 168,4	2 105,6
Clients et autres créances d'exploitation	8	170,5	187,5
Créances d'impôt sur les résultats	20	11,2	2,7
Instruments financiers dérivés	14	4,0	5,2
Trésorerie et équivalents	9	78,0	83,1
<b>Actifs courants</b>		<b>2 432,0</b>	<b>2 384,0</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>3 455,9</b>	<b>3 424,2</b>
Capital social		84,1	83,5
Prime d'émission		901,5	883,1
Actions auto-détenues		(37,6)	(43,4)
Réserves consolidées et résultat de la période		958,2	972,1
Écarts de conversion		22,6	34,4
<b>Capitaux propres - part attribuable aux propriétaires de la société mère</b>		<b>1 928,9</b>	<b>1 929,7</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		0,8	(0,4)
<b>Capitaux propres</b>	10	<b>1 929,6</b>	<b>1 929,3</b>
Dettes financières à long terme	11	684,5	562,5
Provisions pour avantages au personnel		15,8	18,0
Provisions pour risques et charges à long terme	12	0,6	0,7
Impôts différés	20	54,7	48,7
<b>Passifs non courants</b>		<b>755,5</b>	<b>629,9</b>
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	83,8	196,1
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	656,0	639,1
Dettes d'impôt sur les résultats	20	19,4	22,2
Provisions pour risques et charges à court terme	12	7,7	6,7
Instruments financiers dérivés	14	3,8	0,9
<b>Passifs courants</b>		<b>770,8</b>	<b>865,0</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>3 455,9</b>	<b>3 424,2</b>

## 5.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En M€	Capital et primes	Actions autodétenues	Réserves et résultat consolidé	Écarts de conversion	Résultat enregistré en capitaux propres	Part attribuable aux :		Total capitaux propres
						propriétaires de la société mère	participations ne donnant pas le contrôle	
<b>AU 31 MARS 2024</b>	<b>905,7</b>	<b>(47,0)</b>	<b>964,7</b>	<b>32,7</b>	<b>(10,8)</b>	<b>1 845,3</b>	<b>0,3</b>	<b>1 845,6</b>
Résultat net	-	-	121,2	-	-	121,2	(0,5)	120,7
Autres éléments du résultat global	-	-	-	1,7	(1,2)	0,6	(0,2)	0,4
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	4,1	-	-	4,1	-	4,1
Dividendes	-	-	(101,9)	-	-	(101,9)	-	(101,9)
Augmentation de capital	60,9	-	-	-	-	60,9	-	60,9
Mouvement sur actions autodétenues	-	3,7	(3,7)	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	(0,5)	-	-	(0,5)	-	(0,5)
<b>AU 31 MARS 2025</b>	<b>966,6</b>	<b>(43,4)</b>	<b>984,0</b>	<b>34,4</b>	<b>(11,9)</b>	<b>1 929,7</b>	<b>(0,4)</b>	<b>1 929,3</b>
Résultat net	-	-	78,7	-	-	78,7	(0,2)	78,5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(11,8)	(5,9)	(17,8)	(0,0)	(17,8)
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	(0,4)	-	-	(0,4)	-	(0,4)
Dividendes	-	-	(77,9)	-	-	(77,9)	-	(77,9)
Augmentation de capital	19,0	-	-	-	-	19,0	-	19,0
Mouvement sur actions autodétenues	-	5,8	(5,8)	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	(2,5)	-	-	(2,5)	1,4	(1,2)
<b>AU 31 MARS 2026</b>	<b>985,6</b>	<b>(37,6)</b>	<b>976,1</b>	<b>22,6</b>	<b>(17,9)</b>	<b>1 928,9</b>	<b>0,8</b>	<b>1 929,6</b>

## 5.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En M€	Notes	2026	2025
Résultat opérationnel courant	15	165,4	217,0
Réintégration des charges d'amortissement	2/3/4	46,1	46,8
Réintégration de la charge sur paiement en actions	10	(0,4)	4,1
Dividendes reçus des entreprises associées	5	0,5	-
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>211,6</b>	<b>267,8</b>
Variation des stocks	22	(79,4)	(136,4)
Variation des créances clients	22	(4,4)	30,5
Variation des dettes fournisseurs	22	6,9	(36,8)
Variation des autres créances et dettes d'exploitation	22	37,1	11,0
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>(39,8)</b>	<b>(131,7)</b>
<b>Flux nets de trésorerie sur éléments opérationnels</b>		<b>171,8</b>	<b>136,1</b>
Décassements nets sur autres produits et charges non courants	18	(4,3)	(8,4)
Décassements nets sur résultat financier*	19	(30,0)	(37,4)
Décassements nets sur impôts	20	(46,7)	(19,9)
<b>Autres flux d'exploitation</b>		<b>(80,9)</b>	<b>(65,7)</b>
<b>Flux nets de trésorerie d'exploitation</b>		<b>90,9</b>	<b>70,4</b>
Décassements sur investissements opérationnels	2/4	(37,0)	(51,2)
Décassements sur acquisitions de titres		(4,1)	(1,0)
Encaissements sur cessions d'immobilisations		0,7	0,2
Encaissements (décaissements) sur autres actifs financiers	6	(0,1)	3,6
<b>Flux nets de trésorerie sur investissements</b>		<b>(40,5)</b>	<b>(48,4)</b>
Augmentation de capital		-	-
Actions auto-détenues	10	-	-
Augmentation de la dette financière	11	199,3	114,7
Remboursement de la dette financière	11	(193,9)	(105,6)
Dividende versé en numéraire	10	(58,8)	(41,0)
<b>Flux nets de financement</b>		<b>(53,4)</b>	<b>(31,9)</b>
Écarts de conversion sur la trésorerie et équivalents		(2,2)	0,0
<b>Variation de la trésorerie et équivalents</b>		<b>(5,2)</b>	<b>(9,8)</b>
<b>Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice</b>	9	<b>83,1</b>	<b>93,0</b>
<b>Trésorerie et équivalents à la clôture de l'exercice</b>	9	<b>78,0</b>	<b>83,1</b>

\* Les intérêts payés s'élèvent à 30,1 M€ au 31 mars 2026 (mars 2025 : 34,0 M€)

## 5.6 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

<b>NOTE 1</b>	Principes et méthodes comptables	<b>NOTE 15</b>	Information sectorielle
<b>NOTE 2</b>	Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	<b>NOTE 16</b>	Charges par nature
<b>NOTE 3</b>	Droits d'utilisation IFRS 16	<b>NOTE 17</b>	Effectifs
<b>NOTE 4</b>	Immobilisations corporelles	<b>NOTE 18</b>	Autres produits et charges non courants
<b>NOTE 5</b>	Part dans les entreprises associées	<b>NOTE 19</b>	Résultat financier
<b>NOTE 6</b>	Autres actifs financiers	<b>NOTE 20</b>	Impôts sur les bénéfices
<b>NOTE 7</b>	Stocks	<b>NOTE 21</b>	Résultat net hors éléments non récurrents
<b>NOTE 8</b>	Clients et autres créances d'exploitation	<b>NOTE 22</b>	Variation du besoin en fonds de roulement
<b>NOTE 9</b>	Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>NOTE 23</b>	Retraites et engagements assimilés
<b>NOTE 10</b>	Capitaux propres	<b>NOTE 24</b>	Engagements hors bilan, actifs et passifs éventuels
<b>NOTE 11</b>	Dette financière	<b>NOTE 25</b>	Parties liées
<b>NOTE 12</b>	Provisions pour risques et charges	<b>NOTE 26</b>	Honoraires des commissaires aux comptes
<b>NOTE 13</b>	Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	<b>NOTE 27</b>	Événements postérieurs à la clôture
<b>NOTE 14</b>	Instruments financiers et risques de marché	<b>NOTE 28</b>	Liste des sociétés consolidées

---

**Introduction**

Rémy Cointreau est une société anonyme à conseil d'administration soumise à la législation française et notamment aux dispositions du Code de commerce. L'action Rémy Cointreau est cotée sur Euronext Paris.

Les états financiers consolidés présentés ci-après ont été arrêtés par le conseil d'administration du 3 juin 2026. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 21 juillet 2026.

**NOTE 1 Principes et méthodes comptables**

L'exercice de référence de Rémy Cointreau est du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars. Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union européenne au 31 mars 2026.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 mars 2026 sont conformes au référentiel IFRS adopté par l'Union européenne. Ces principes comptables sont consultables sur le site internet de la Commission européenne : [www.eur-lex.europa.eu](http://www.eur-lex.europa.eu)

**Évolution du référentiel comptable par rapport à l'exercice précédent**

Les principes et méthodes comptables appliqués pour l'établissement des comptes sont identiques à ceux appliqués dans les états financiers consolidés annuels au 31 mars 2025 à l'exception des évolutions normatives obligatoires au 1er avril 2025.

Le nouvel amendement aux normes IFRS adopté par l'Union Européenne, d'application obligatoire au 1er janvier 2025 est l'amendement à la norme IAS 21 - Absence de convertibilité - précisant les situations dans lesquelles une devise étrangère est convertible et clarifiant la détermination du cours de change à retenir en l'absence de convertibilité.

Les évolutions des normes et décisions IFRS IC sur l'exercice n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau.

La norme IFRS 18 "Présentation et informations à fournir dans les états financiers", adoptée par l'Union européenne sera obligatoire pour l'exercice 2027-28 pour Rémy Cointreau. Elle sera appliquée de manière rétrospective et la période comparative 2026-27 sera retraitée.

Cette norme va remplacer la norme IAS 1 sur la présentation des états financiers et amender les normes IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie » et IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ». Elle vise notamment à améliorer la comparabilité du compte de résultat en fixant une nouvelle présentation de cet état incluant 3 nouveaux sous totaux de charges et produits : « Exploitation », « Investissement » et « Financement ». Le groupe Rémy Cointreau a commencé ses travaux concernant la mise en place de cette norme. Le Groupe n'envisage pas d'appliquer IFRS 18 de façon anticipée.

**Note 1.1 Réforme fiscale internationale - Pilier 2**

Les impacts liés à l'application de la réforme fiscale internationale Pilier 2 ne sont pas significatifs au 31 mars 2026.

**Note 1.2 Impact du changement climatique**

Le groupe Rémy Cointreau est exposé à l'impact du changement climatique sur les terroirs dont il dépend pour ses approvisionnements (oranges, canne à sucre, vigne, céréales, betteraves) et sur la disponibilité de ressources comme l'eau. Ce sujet est abordé en détail dans le chapitre 1.5.1 du rapport de durabilité. Une étude réalisée par Axa Climate a étudié l'impact du réchauffement climatique sur 93 terroirs à l'horizon 2050 selon deux scénarios. Les études ne prennent pas en compte l'effet des actions engagées pour mitiger ces risques. Par ailleurs, l'impact financier de ces risques n'est pas aisément modélisable. Les états financiers de l'exercice ne sont impactés par ces risques qu'à travers les dépenses et investissements engagés pour la mise en œuvre de la stratégie environnementale du Groupe. Il en est de même pour les prévisions retenues dans les tests de valorisation des actifs.

**Note 1.3 Recours à des estimations**

L'établissement des états financiers selon le cadre conceptuel des normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers et dont la révision ultérieure pourrait affecter les résultats futurs. Ceci est particulièrement le cas sur les sujets ci-dessous.

**Tests de dépréciation des actifs**

Le Groupe utilise fréquemment des calculs de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou des valeurs de marché pour des actifs comparables dans le cadre des tests de dépréciation menés sur la valeur comptable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie quand les normes ou les circonstances les rendent nécessaires. Les paramètres qui sous-tendent ces calculs doivent faire l'objet d'hypothèses dont l'évolution future peut conduire à revoir significativement les valorisations ultérieures.

**Provisions pour risques et charges**

La comptabilisation des provisions, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du Groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

**Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi**

La valorisation de ces engagements est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces

hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative. Les modifications d'hypothèse d'âge de départ en retraite en France suite à la réforme de 2023 n'ont pas eu d'impact significatif.

### Instruments financiers dérivés

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le Groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

### Note 1.4 Méthodes de consolidation

La société Rémy Cointreau est l'entreprise consolidante.

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de Rémy Cointreau sont consolidés par intégration globale. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Par conséquent, l'investisseur contrôle une entité émettrice si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- il détient le pouvoir sur l'entité émettrice ;
- il est exposé ou a des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice (entités *ad hoc*, voir également la note 1.9) ;
- il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les participations dans les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée exister, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas, lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles en vigueur dans chacun des pays concernés, sont retraités préalablement à leur consolidation pour assurer leur homogénéité avec les principes comptables du Groupe.

Toutes les transactions d'importance significative entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes au Groupe sont éliminées.

### Note 1.5 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont présentés en euro qui est la devise fonctionnelle de la société Rémy Cointreau SA.

Les bilans des filiales dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les comptes de résultat et les flux de trésorerie sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont enregistrés dans les capitaux propres au poste « Écarts de conversion » jusqu'à la vente ou à la liquidation des filiales concernées.

### Note 1.6 Opérations en devises

Au niveau de chaque entité, les transactions libellées dans une autre devise que la devise fonctionnelle sont enregistrées dans la devise fonctionnelle au taux de change prévalant à la date de transaction. À chaque clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont réévalués au taux de clôture de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont portés en résultat opérationnel ou en résultat financier selon la nature des transactions sous-jacentes.

Par exception, les écarts de réévaluation relatifs aux transactions qualifiées de couverture d'investissement net sont enregistrés en capitaux propres au poste « Écarts de conversion ».

En règle générale, les filiales de distribution facturent leurs clients dans la devise fonctionnelle du client et achètent aux filiales de production dans leur devise fonctionnelle (et non celle de l'entité de production). Les filiales de production sont très majoritairement situées dans la zone euro tandis que l'euro représente moins de 15% de la facturation du Groupe. À ce titre, les filiales de production et certaines filiales de distribution sont fortement exposées aux effets des variations des cours des devises étrangères.

Le Groupe gère ce risque, ainsi que les risques similaires liés au financement de ses filiales « non-euro », de manière centralisée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés dont la comptabilisation relève de la norme IFRS 9. L'horizon de couverture est de l'ordre de 18 mois glissants. Ainsi à chaque clôture, le Groupe peut détenir un portefeuille d'instruments destinés à couvrir les flux des exercices suivants. Au cours de l'exercice, les instruments détenus à l'ouverture viennent à échéance.

Les effets de la réévaluation des instruments financiers dérivés de change en portefeuille à chaque clôture sont comptabilisés, selon la norme IFRS 9, principalement en capitaux propres (OCI). Ces réévaluations, dépendant du taux de clôture pour chaque devise objet de la couverture, ne préjugent pas du résultat qui sera effectivement dégagé lors de l'échéance des instruments.

Le résultat effectivement dégagé par le dénouement des instruments financiers affectés aux flux de l'exercice est enregistré en marge brute ou en résultat financier selon la nature des flux couverts (commerciaux ou financiers).

### Note 1.7 Regroupement d'entreprises et écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des entreprises et l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition.

Conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ces tests, les écarts d'acquisition sont ventilés par unité génératrice de trésorerie.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés dans le résultat de la période au cours de laquelle les coûts sont engagés et les services reçus. Ces frais sont classés au poste « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat consolidé et au sein des flux nets de trésorerie sur investissements du tableau des flux de trésorerie consolidé.

**Note 1.8 Définition de certains indicateurs****A) Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires inclut les ventes de gros et de détail des produits finis correspondant principalement aux marques de vins et spiritueux commercialisées par le Groupe.

Ces ventes sont comptabilisées sur la base du transfert de contrôle au client qui est généralement la date d'expédition.

Les montants enregistrés nets des provisions constituées au titre de remises, rabais, ristournes et de différentes formes de coopération commerciale lorsqu'elles s'analysent comme une réduction du prix final payé par le client en contrepartie de la marchandise vendue

Dans tous les pays où le Groupe est présent, le chiffre d'affaires est soumis à de nombreuses taxes dont certaines sont spécifiques au secteur des vins et spiritueux. Les modalités de calcul et de collecte de ces taxes sont différentes selon leur nature et selon le pays où elles sont exigibles.

De manière générale, le Groupe présente en déduction du chiffre d'affaires toutes les taxes où il est positionné en tant qu'agent.

Les taxes spécifiques au secteur des vins et spiritueux ont pour finalité d'être répercutées jusqu'au consommateur final des produits, quel que soit l'intermédiaire qui s'en acquitte auprès des autorités fiscales des pays de commercialisation. Pour ces taxes, qui représentent souvent une part très significative du prix payé par le consommateur, le Groupe se considère toujours en situation d'agent. Le montant total des taxes déduites du chiffre d'affaires est détaillé à la note 15.

Les taxes de type TVA sont toujours exclues du chiffre d'affaires.

**B) Résultat opérationnel courant, résultat opérationnel, résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession**

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des éléments relatifs aux activités du Groupe à l'exception :

- du résultat opérationnel des activités qualifiées d'activités abandonnées selon IFRS 5. Le résultat opérationnel correspondant est reclassé dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités

cédées ou en cours de cession » avec les autres éléments de résultat relatifs à ces activités ;

- des éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du Groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres éléments d'actif immobilisé enregistrées à la suite des tests de valeur (voir note 2), des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession.

**C) Résultat brut d'exploitation (EBITDA)**

Cet agrégat, qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : résultat opérationnel courant + réintégration de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles de la période + réintégration de la charge liée aux plans d'options et assimilés + dividendes versés pendant la période par les entreprises associées.

**D) Endettement net**

Cet agrégat, qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : dette financière à long terme + dette financière à court terme et intérêts courus - trésorerie et équivalents. L'endettement comprend la dette de loyers IFRS 16 et les dettes liées aux engagements d'achat de titres de minoritaires.

**Note 1.9 Consolidation des stocks des coopératives**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2003, le groupe Rémy Cointreau consolide en intégration globale, en tant qu'entité *ad hoc*, la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC), pour le périmètre des opérations relatives à Rémy Cointreau.

Cette consolidation se traduit par la prise en compte dans le bilan consolidé des stocks que l'AFC détient en vue de les livrer à Rémy Cointreau. Ces stocks comprennent les stocks détenus chez les bouilleurs de cru dans le cadre de contrats pluriannuels d'approvisionnement. Les contreparties de ces stocks sont des dettes financières et fournisseurs. Les frais financiers qui en résultent sont également inclus dans le coût de l'endettement financier du groupe Rémy Cointreau.

## NOTE 2 Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles

À l'exception des licences de logiciels, la rubrique « Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles » comprend essentiellement la valeur des incorporels identifiés lors des acquisitions opérées par le groupe : écarts d'acquisition résiduels (*goodwill*) et marques.

Les dépenses occasionnées par la création de nouvelles marques ou le développement de marques existantes et tous les frais relatifs au dépôt et à la protection juridique des marques sont systématiquement pris en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus.

Conformément à IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de publicité et de promotion sont comptabilisés en charge au cours de la période où ils sont encourus.

Enfin, le groupe Rémy Cointreau n'immobilise aucun frais d'étude et de développement.

Lors des acquisitions, les écarts d'acquisition résiduels sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. La structure des UGT définies par le Groupe correspond à l'organisation de son portefeuille de marques.

Les écarts d'acquisition résiduels (*goodwill*) et les marques inscrites au bilan du groupe Rémy Cointreau sont considérés comme des actifs à durée de vie indéfinie et ne font pas l'objet d'amortissement. Dès l'identification d'un indice de perte de valeur et au minimum à chaque clôture annuelle, ces actifs font l'objet de tests de valeur.

Les marques sont principalement testées au sein de l'UGT à laquelle elles sont rattachées. Lorsque ce test indique une perte de valeur, les marques sont alors testées séparément par des méthodes telles que redevances ou surprofit.

Si la valeur nette comptable des actifs est supérieure au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, alors une dépréciation est comptabilisée pour la différence dans la rubrique « autres produits et charges non courants ». Les modalités de réalisation de ces tests de dépréciation sont décrites en détail ci-après.

Pour les autres immobilisations incorporelles (licences de logiciels ou logiciels développés en interne), les durées d'amortissement sont de 3 à 7 ans.

### Tests de perte de valeur des actifs à durée de vie indéfini

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une UGT.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente correspond au prix qui serait reçu pour la vente de l'actif diminué des coûts de sortie.

Conformément à la norme IAS 36, dans le cadre de ces tests de valeur, les actifs sont affectés aux UGT auxquelles ils se rapportent. Les flux de trésorerie sont ainsi établis au niveau de chacune de ces UGT.

Si une perte de valeur est identifiée au niveau d'une UGT, elle est affectée en priorité à l'écart d'acquisition résiduel (*goodwill*). La dépréciation des écarts d'acquisition résiduels est définitive et ne peut être reprise ultérieurement.

La valeur d'utilité est déterminée selon des projections de flux de trésorerie futurs, issues de plans à moyen terme dont la durée est adaptée aux caractéristiques propres à chaque activité et ne dépasse pas 12 ans. Les projections de flux de trésorerie sont actualisées sur la base du coût moyen pondéré du capital. Le calcul prend en compte une valeur terminale approchée en extrapolant le flux de trésorerie normatif au terme de la dernière année de la période explicite de prévision, sur la base du taux de croissance à l'infini.

Si la valeur d'utilité de l'UGT est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT alors la juste valeur nette des coûts de cession est déterminée pour cette UGT par l'utilisation de multiples de chiffre d'affaires, d'EBIT ou d'EBITDA constatés dans les transactions récentes pour les actifs similaires ainsi que par des approches analogiques basées sur des multiples boursiers.

Tous les tests de perte de valeur sont réalisés par des experts indépendants.

<i>En M€</i>	Écarts d'acquisition	Marques	Droits de distribution	Autres	Total
<b>Valeur brute au 31 mars 2025</b>	<b>54,4</b>	<b>518,0</b>	<b>4,0</b>	<b>76,6</b>	<b>653,0</b>
Acquisitions	-	0,1	-	3,3	3,4
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,1)	(0,1)
Autres mouvements	-	-	-	0,1	0,1
Écarts de conversion	(2,5)	(1,8)	(0,2)	(0,6)	(5,2)
<b>Valeur brute au 31 mars 2026</b>	<b>51,8</b>	<b>516,4</b>	<b>3,8</b>	<b>79,5</b>	<b>651,4</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2025</b>	<b>29,2</b>	<b>61,6</b>	<b>4,0</b>	<b>54,7</b>	<b>149,5</b>
Dotations	-	-	-	6,1	6,1
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,0)	(0,0)
Écarts de conversion	(1,7)	(0,6)	(0,2)	(0,5)	(3,0)
<b>Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2026</b>	<b>27,6</b>	<b>61,0</b>	<b>3,7</b>	<b>60,3</b>	<b>152,6</b>
<b>Valeur nette au 31 mars 2025</b>	<b>25,1</b>	<b>456,4</b>	<b>0,0</b>	<b>21,9</b>	<b>503,5</b>
<b>Valeur nette au 31 mars 2026</b>	<b>24,3</b>	<b>455,3</b>	<b>0,0</b>	<b>19,2</b>	<b>498,8</b>

Dépréciation de l'écart d'acquisition en solde : Westland 25,1 M€, Mount Gay 2,0 M€ et Le Domaine des Hautes Glaces 0,5 M€.

Dépréciation des marques : Metaxa 45,0 M€, Mount Gay 7,8 M€, autres marques secondaires 8,2 M€.

La rubrique « Autres » comprend principalement les logiciels acquis et développés en interne.

### Tests de perte de valeur des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie

Les méthodes et paramètres financiers utilisés dans le cadre de ces tests pour le calcul de la valeur d'utilité sont les suivants :

UGT	Secteur	Goodwill	Marque	Taux d'actualisation après impôt 2026	Taux d'actualisation après impôt 2025	Taux de croissance à l'infini 2026	Taux de croissance à l'infini 2025
Rémy Martin	Cognac	Non	Oui	8,1%	8,0%	1,8%	1,8%
Cointreau	Liqueurs & Spiritueux	Non	Oui	8,2%	8,0%	1,8%	1,8%
Metaxa	Liqueurs & Spiritueux	Non	Oui	9,1%	8,7%	1,8%	1,8%
Bruichladdich	Liqueurs & Spiritueux	Oui	Oui	10,8%	10,6%	2,0%	2,0%
Westland	Liqueurs & Spiritueux	Non	Oui	10,4%	10,0%	2,2%	2,1%
Telmont	Liqueurs & Spiritueux	Oui	Oui	8,6%	8,4%	1,8%	1,8%

La valeur nette des incorporels à durée de vie indéfinie par secteur se détaille comme suit :

En M€	2026	2025
Cognac	236,3	236,3
Liqueurs & Spiritueux	243,4	245,2
<b>TOTAL</b>	<b>479,7</b>	<b>481,5</b>

Toutes les marques du Groupe participent activement à limiter leurs impacts écologiques. Les investissements et dépenses prévues à ce titre sont inclus dans les flux de trésorerie prévisionnels pris en compte pour les tests. Les montants en jeu sont limités. Les impacts et risques liés au changement climatique sur une potentielle raréfaction des ressources des matières premières entrant dans la composition des produits du Groupe ne sont pas pris en compte. Les études réalisées (exposées dans le rapport de durabilité du Groupe Rémy Cointreau) n'ont pas mis en évidence de risques quantifiables sur l'horizon des plans d'affaire. L'horizon de ces études est postérieur à 2050. Par ailleurs, le Groupe estime que son modèle économique, orienté sur un segment haut de gamme plutôt que sur un accroissement continu des volumes, contribue à la modération de ce risque.

Lors des tests de dépréciation menés lors de la clôture au 31 mars 2026, la valorisation de l'UGT Westland s'est révélée inférieure à sa valeur nette comptable. Le test pratiqué sur la valeur nette comptable de la marque a confirmé sa valorisation. En conséquence, une dépréciation a été pratiquée sur les autres actifs de l'UGT (notes 4 et 7).

Des analyses de sensibilités ont été menées sur trois paramètres : application d'une décote de 15% à 30% des prévisions des modèles (y compris valeurs normatives) selon les UGT ou décote de 10% du multiple lorsque cette méthode a été utilisée, hausse de 50 pb du taux d'actualisation, hausse de 50 pb du taux d'actualisation et baisse de 50 pb du taux de croissance à l'infini. La décote utilisée dans les tests tient compte des spécificités de chaque modèle d'affaires.

Tous les incorporels détenus par les UGT du secteur Liqueurs & Spiritueux, à l'exception de Cointreau, présentent des risques de dépréciation à l'issue de ces tests de sensibilité. Les impacts sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Secteur de rattachement	Valeur nette comptable des UGT présentant un risque	Décote des flux ou du multiple	Hausse de 50 pb du taux d'actualisation	Hausse de 50 pb du taux d'actualisation et baisse de 50 pb du taux de croissance à l'infini
Liqueurs & Spiritueux	422,4	-44,5	-5,0	-8,4

À la date de clôture, le Groupe estime que des variations supérieures à celles utilisées dans les tests de sensibilités ne sont pas pertinentes économiquement.

**NOTE 3 Droits d'utilisation IFRS 16**

En application de la norme IFRS 16, les contrats de location sont reconnus en tant que droit d'utilisation des actifs sous-jacents par contrepartie d'une dette représentant la valeur actuelle des loyers futurs. Le droit d'utilisation fait l'objet d'un amortissement tandis que la dette diminue à hauteur des loyers payés au cours de l'exercice. Une charge financière enregistre l'effet de la désactualisation de la dette.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux marginal d'endettement de chaque entité en vigueur à la date de début du bail.

Les taux d'actualisation sont compris entre 1,0% et 6,5% et sont calculés selon le profil de risque de l'entité et la maturité du contrat retraité. Ils intègrent une composante liée au risque pays.

Les retraitements concernent principalement des contrats de location de bureaux et d'entrepôts. La durée retenue dans la valorisation de ces engagements de loyers correspond à la durée contractuelle, potentiellement étendue si le Groupe envisage d'exercer une option de renouvellement.

**Note 3.1 Analyse de la variation**

En M€	Valeur brute	Amortissements	Total
<b>Au 31 mars 2025</b>	<b>58,8</b>	<b>(26,5)</b>	<b>32,3</b>
Nouveaux contrats et augmentation de loyers	0,6	-	0,6
Fin de contrats	(5,9)	5,9	-
Amortissements	-	(7,6)	(7,6)
Écarts de conversion	(1,9)	0,7	(1,2)
<b>Au 31 mars 2026</b>	<b>51,5</b>	<b>(27,5)</b>	<b>24,0</b>

Les charges de loyers relatives aux contrats de moins de 12 mois, aux actifs de faible valeur et les charges de loyers variables non incluses dans la dette de loyer sont non significatives.

**Note 3.2 Détail par classe d'actif**

En M€	Valeur nette comptable		Charge d'amortissement	
	2026	2025	2026	2025
Bureaux	22,4	29,5	(6,7)	(7,0)
Entrepôts et sites de production	1,3	2,0	(0,5)	(0,6)
Autres	0,3	0,8	(0,4)	(1,3)
<b>TOTAL</b>	<b>24,0</b>	<b>32,3</b>	<b>(7,6)</b>	<b>(9,0)</b>

### Note 3.3 Échéance des dettes locatives

	2026
Exercice mars 2027	7,1
Exercice mars 2028	6,4
Exercice mars 2029	3,1
Exercice mars 2030	1,9
Exercice mars 2031	1,7
Exercice mars 2032	1,7
Exercice mars 2033 et au-delà	4,0
<b>TOTAL</b>	<b>26,0</b>

## NOTE 4 Immobilisations corporelles

### Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les valeurs brutes des immobilisations corporelles correspondent à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

La valeur des immobilisations n'incorpore aucun frais d'emprunt.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

### Amortissement

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Le groupe Rémy Cointreau détient essentiellement des immobilisations destinées à la production qui, étant utilisées jusqu'à la fin de leur vie, n'ont aucune valeur résiduelle significative.

Les durées d'amortissement sont fondées sur les durées d'utilité estimées des différentes catégories d'immobilisations, durées pendant lesquelles il est estimé que ces immobilisations procureront des avantages économiques au Groupe.

■ Constructions, selon les composants	10 à 75 ans
■ Alambics, fûts, cuves	35 à 50 ans
■ Installations techniques, matériel et outillage	3 à 15 ans
■ Matériels informatiques	3 à 5 ans
■ Autres immobilisations	5 à 10 ans

En M€	Terrains	Constructions	Installations et équipements	Autres	En-cours	Total
<b>Valeur brute au 31 mars 2025</b>	<b>32,8</b>	<b>282,3</b>	<b>219,9</b>	<b>252,0</b>	<b>20,1</b>	<b>807,2</b>
Acquisitions	0,1	2,5	3,6	11,6	12,3	30,1
Cessions, mises au rebut	(0,3)	(0,0)	(0,9)	(3,6)	0,0	(4,7)
Autres mouvements	0,6	4,4	6,8	0,7	(12,7)	(0,1)
Écarts de conversion	(0,7)	(3,8)	(2,6)	(3,6)	(0,4)	(11,1)
<b>Valeur brute au 31 mars 2026</b>	<b>32,5</b>	<b>285,3</b>	<b>226,9</b>	<b>257,2</b>	<b>19,4</b>	<b>821,3</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2025</b>	<b>4,3</b>	<b>93,9</b>	<b>135,7</b>	<b>108,9</b>	<b>0,0</b>	<b>342,8</b>
Dotations	0,5	9,0	9,9	12,9	0,0	32,4
Cessions, mises au rebut	(0,2)	(0,0)	(0,7)	(3,3)	0,0	(4,2)
Dépréciations	0,0	1,3	0,3	0,3	0,0	1,9
Autres mouvements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Écarts de conversion</b>	<b>(0,0)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(1,3)</b>	<b>(1,9)</b>	<b>0,0</b>	<b>(4,0)</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2026</b>	<b>4,5</b>	<b>103,4</b>	<b>143,9</b>	<b>117,0</b>	<b>0,0</b>	<b>368,9</b>
<b>Valeur nette au 31 mars 2025</b>	<b>28,6</b>	<b>188,3</b>	<b>84,3</b>	<b>143,1</b>	<b>20,1</b>	<b>464,4</b>
<b>Valeur nette au 31 mars 2026</b>	<b>28,0</b>	<b>181,9</b>	<b>83,0</b>	<b>140,2</b>	<b>19,4</b>	<b>452,4</b>

Le poste « Autres » comprend principalement de la futaie sur les sites de production du groupe.

Au 31 mars 2026, ces immobilisations sont libres de tout nantissement et une provision pour dépréciation de 1,9 millions d'euros a été comptabilisée sur les immobilisations corporelles de Westland.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2026, les acquisitions concernent essentiellement des programmes d'investissement importants sur les sites de production de Cognac, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Islay et La Barbade.

Une dépréciation de 1,9 millions d'euros a été comptabilisée sur l'exercice sur les immobilisations corporelles de Westland (cf. note 18).

## NOTE 5 Part dans les entreprises associées

La part dans les entreprises associées représente des participations dans des sociétés répondant au principe décrit dans la note 1.4.

En M€	Spirits Platform	Total
<b>Au 31 mars 2025</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>
Dividendes versés	(0,5)	(0,5)
Résultat de la période	0,4	0,4
Ecart de conversion	(0,0)	(0,0)
<b>AU 31 MARS 2026</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>

Le 31 juillet 2015, le groupe Rémy Cointreau a pris une participation de 37% dans le capital de Spirits Platform Pty Ltd pour un montant de 0,7 million d'euros. Spirits Platform Pty Ltd, consolidée par mise en équivalence, assure la distribution du portefeuille de marques Rémy Cointreau sur le marché australien.

Spirits Platform clôture ses comptes au 30 septembre. Son chiffre d'affaires s'élève à 59,6 millions d'euros sur l'exercice de

Rémy Cointreau au 31 mars 2026 (2025 : 57,2 millions d'euros). Son total d'actif était de 28,2 millions d'euros au 31 mars 2026 (2025 : 29,5 millions d'euros).

Pour l'exercice clos au 31 mars 2026, le groupe Rémy Cointreau a réalisé un chiffre d'affaires de 7,4 millions d'euros avec Spirits Platform (2025 : 9,1 millions d'euros).

## NOTE 6 Autres actifs financiers

En M€	2026	2025
Titres de participations non consolidées (note 6.1)	13,8	13,7
Autres (note 6.2)	3,2	3,2
<b>TOTAL</b>	<b>16,9</b>	<b>16,8</b>

### Note 6.1 Titres de participation non consolidés

En M€	% détenu	2026	% détenu	2025
Dynasty Fine Wines Group Ltd (Chine)	23,9%	8,2	23,9%	12,2
Bacalhôa-Vinhos de Portugal (Portugal)	0,8%	0,5	0,8%	0,5
EcoSPIRITS (Singapour)	1,7%	1,0	1,7%	1,0
JNPR (France)	24,4%	4,1	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>13,8</b>		<b>13,7</b>

Ce poste comprend principalement la valorisation de la participation dans le Groupe chinois Dynasty Fine Wines, acteur majeur du vin en Chine, coté à la Bourse de Hong Kong. Cette participation est comptabilisée selon la norme IFRS 9, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Compte tenu d'un cours à la clôture de 0,22 dollar de Hong Kong, la participation est valorisée à 8,2 millions d'euros au 31 mars 2026, soit une baisse de 4,0 million d'euros (baisse de 3,2 million d'euros hors effet de change) par

rapport à l'exercice clos au 31 mars 2025 dont la contrepartie est enregistrée en capitaux propres.

### Note 6.2 Autres actifs financiers

Le poste « Autres » comprend des prêts à des participations non consolidées en intégration globale et des dépôts de garantie relatifs à des baux commerciaux ou à des procédures douanières.

## NOTE 7 Stocks

Les stocks sont comptabilisés comme tels lorsque les risques et avantages ont été transférés au groupe Rémy Cointreau. L'application de ce principe, qui fait partie du cadre conceptuel des IFRS, conduit à reconnaître des stocks physiquement et juridiquement détenus par des tiers. La contrepartie de ces stocks est généralement enregistrée en dettes fournisseurs.

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation.

La majeure partie des stocks détenus par le groupe Rémy Cointreau consiste en des eaux-de-vie (cognac, brandy, rhum, malt scotch whisky) en cours de vieillissement. Ces stocks peuvent être détenus pendant des périodes allant de 3 à plus de 70 ans. Ils restent classés en actifs courants selon les usages de la profession.

La partie de ces stocks provenant des actifs agricoles détenus ou exploités en direct par le Groupe est non significative.

Les stocks en cours de vieillissement sont comptabilisés à leur coût de revient, hors frais financiers, ces derniers étant pris en résultat financier pendant la période où ils sont encourus. Le coût de revient est constitué du prix d'achat et des frais accessoires et s'incrémente chaque année par l'imputation des frais directement engagés par le processus de vieillissement ainsi que par la constatation des phénomènes d'évaporation.

Pour évaluer leur valeur de réalisation, il est tenu compte du prix de vente des produits finis qui seraient élaborés avec ces stocks.

Les stocks de produits finis sont évalués au plus bas du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou de la valeur nette de réalisation.

### Note 7.1 Détail par type

En M€	2026	2025
Matières premières	49,1	52,3
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement <sup>(1)</sup>	1 900,4	1 818,2
Marchandises et produits finis	231,2	239,3
<b>Valeur brute</b>	<b>2 180,8</b>	<b>2 109,8</b>
Provision pour dépréciation	(12,3)	(4,2)
<b>Valeur nette</b>	<b>2 168,4</b>	<b>2 105,6</b>

(1) Dont stocks Alliance Fine Champagne (mars 2026 : 367,5 millions d'euros, mars 2025 : 393,5 millions d'euros). Ces stocks font l'objet de garanties de financement de hauteur de 58,0 millions d'euros (notes 11.10 et 24.2).

Une provision pour dépréciation de 7,6 millions d'euros a été comptabilisée sur l'exercice sur les stocks en vieillissement de Westland (cf. note 18).

### Note 7.2 Analyse de la variation

En M€	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>Solde au 31 mars 2025</b>	<b>2 109,8</b>	<b>(4,2)</b>	<b>2 105,6</b>
Mouvements	79,4	(8,1)	71,4
Écarts de conversion	(8,5)	(0,1)	(8,5)
<b>Solde au 31 mars 2026</b>	<b>2 180,8</b>	<b>(12,3)</b>	<b>2 168,4</b>

## NOTE 8 Clients et autres créances d'exploitation

Les créances commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

En M€	2026	2025
Créances clients	104,4	102,8
Créances fiscales et sociales (hors impôts sur le résultat)	16,5	25,6
Charges diverses payées d'avance	14,4	12,6
Avances versées	31,8	42,7
Autres créances	3,5	3,8
<b>TOTAL</b>	<b>170,5</b>	<b>187,5</b>
dont provision pour créances douteuses	(0,3)	(0,2)

Au 31 mars 2026, la valeur des créances clients en fonction de leur échéance s'analyse comme suit :

En M€	Total	Non échues	Échues	
			Moins de 3 mois	Plus de 3 mois
<b>Valeur brute des créances</b>	<b>104,7</b>	<b>104,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,0</b>

Le Groupe est engagé dans des programmes de *factoring* en Europe, aux États-Unis et en Asie Pacifique (hors Chine) avec des sociétés spécialisées, filiales de banques de premier plan.

Ces programmes permettent au Groupe de transférer au *factor* la totalité des risques de crédit et de portage liés aux créances de certains clients dans la limite d'un plafond de crédit. Ces programmes

respectent les conditions posées par la norme IFRS 9 permettant ainsi au Groupe de déconsolider ces créances dès leur transfert au *factor*.

Les programmes de *factoring* ont permis une accélération des encaissements clients à hauteur de 60,3 millions d'euros au 31 mars 2026 (mars 2025 : 56,1 millions d'euros).

## NOTE 9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

En M€	2026	2025
Dépôts court terme	0,0	0,0
Banque	78,0	83,1
<b>TOTAL</b>	<b>78,0</b>	<b>83,1</b>

**NOTE 10** Capitaux propres**Note 10.1** Capital social, primes d'émission et actions autodétenues

	Nombre d'actions	Actions autodétenues	Nombre total d'actions	Capital social	Primes d'émission	Actions autodétenues
<b>Au 31 mars 2025</b>	<b>52 160 291</b>	<b>(274 471)</b>	<b>51 885 820</b>	<b>83,5</b>	<b>883,1</b>	<b>(43,4)</b>
Paieement partiel du dividende en actions	429 588	-	429 588	0,7	18,4	-
Attribution du plan d'actions gratuites janvier 2022	-	22 703	22 703	-	-	2,9
Attribution du plan d'actions gratuites 2021-2025	-	28 277	28 277	-	-	2,9
<b>AU 31 MARS 2026</b>	<b>52 589 879</b>	<b>(223 491)</b>	<b>52 366 388</b>	<b>84,1</b>	<b>901,5</b>	<b>(37,6)</b>

**Capital social et primes d'émission**

Le capital social au 31 mars 2026 est composé de 52 589 879 actions d'une valeur nominale de 1,60 euro.

**Conversion OCEANE**

Il n'y a pas eu de demande de conversion d'OCEANE au cours de l'exercice. Au 31 mars 2026, le solde des OCEANE s'élève à 194 095 obligations, soit une valeur nominale de 21,5 millions d'euros.

**Actions autodétenues**

Actions autodétenues : les actions Rémy Cointreau détenues par le Groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Ces actions sont généralement détenues dans le but de servir des plans d'attribution gratuite d'actions ou dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Au 31 mars 2026, Rémy Cointreau détient 223 491 de ses propres actions destinées à couvrir des plans d'attribution gratuite en cours ou futurs.

**Note 10.2** Nombre d'actions retenues dans le calcul du résultat par action

Le résultat par action simple est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction du nombre moyen d'actions autodétenues sur la période.

Le résultat par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction du nombre moyen d'actions autodétenues sur la période et majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait du dénouement des plans d'actions gratuites en cours à la date de

clôture ainsi que de la conversion potentielle des obligations convertibles (OCEANE). Ces calculs suivent les règles de la norme IAS 33. Compte tenu du nombre résiduel d'OCEANE, l'impact de leur conversion sur le résultat net pris en compte pour le calcul du résultat par action dilué est non significatif.

Dans le cas où le résultat par action dilué est supérieur au résultat par action simple, le résultat par action dilué est ramené au niveau du résultat par action simple.

	2026	2025
Nombre moyen d'actions simple :		
Nombre moyen d'actions	52 375 673	51 717 816
Nombre moyen d'actions autodétenues	(248 454)	(302 533)
<b>TOTAL PRIS EN COMPTE POUR LE RÉSULTAT PAR ACTION SIMPLE</b>	<b>52 127 219</b>	<b>51 415 283</b>
<b>Nombre moyen d'actions dilué :</b>		
Nombre moyen d'actions simples	52 127 219	51 415 283
Effet de dilution des plans d'actions gratuites	139 600	186 778
Effet de dilution sur OCEANE	201 082	201 082
<b>TOTAL PRIS EN COMPTE POUR LE RÉSULTAT PAR ACTION DILUÉ</b>	<b>52 467 901</b>	<b>51 803 143</b>

**Note 10.3 Plans d'attribution gratuite d'actions**

Date d'attribution <sup>(1)</sup>	Plan n°	Période d'acquisition	Droits attribués à l'origine	Valeur du droit à la date d'attribution	Droits caduques	Droits attribués à l'issue de la période d'acquisition	Droits en vie au 31 mars 2026
31 mars 2021	2021 - 2025	4,25 ans	72 500	159,40	44 223	28 277	-
31 mars 2021	2021 - 2030	9,25 ans	72 500	159,40	50 890	-	21 610
13 janvier 2022	2022	4 ans	35 310	199,20	12 607	22 703	-
12 janvier 2023	2023	4 ans	40 913	167,00	15 118	-	25 795
11 janvier 2024	2024	4 ans	65 840	95,60	19 110	-	46 730
23 janvier 2025	2025	4 ans	104 990	54,25	24 720	-	80 270
31 mars 2026	2026	3 ans	86 430	37,08	-	-	86 430
<b>TOTAL</b>			<b>478 483</b>		<b>166 668</b>	<b>50 980</b>	<b>260 835</b>

(1) La date d'attribution correspond à la date du conseil d'administration ayant décidé l'attribution de ces plans.

Tous les plans sont des plans indexés (AGAI). Les actions remises aux bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition seront conditionnées à leur présence et leur nombre dépendra de l'atteinte de critères externes et/ou internes à l'entreprise.

Plan 2021 - 2025 : ce plan est venu à échéance le 22 juillet 2025. Il restait alors 55 550 droits en vie qui ont été attribués à hauteur de 28 277 en raison de la non atteinte de certaines conditions de performance. Selon le règlement de ce plan, le nombre d'actions effectivement acquises était calculé comme 50% du nombre maximum d'actions, si la performance du résultat opérationnel courant avait atteint l'objectif fixé pour l'exercice 24/25 et 50% du nombre maximum d'actions, si la performance de marge brute avait atteint l'objectif fixé pour l'exercice 24/25. Le taux d'atteinte des critères de performance a été de 50,9%. Ce plan a été intégralement servi par des actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2021 - 2030 : 1/3 du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2029/2030. 1/3 du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance de marge brute a atteint l'objectif fixé pour l'exercice 2029/2030. 1/3 du nombre maximum d'actions sera attribué si l'objectif de pourcentage de réduction d'émission de CO<sub>2</sub> des scopes 1 + 2 d'une part, et scope 3 d'autre part, du périmètre SBTi, selon le protocole GHG, pour l'exercice 2029/2030 par rapport à l'exercice fiscal 2020/2021 sont atteints. À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2022 : ce plan est venu à échéance le 13 janvier 2026. Selon le règlement de ce plan, le nombre d'actions effectivement acquises était calculé à hauteur de 50% en fonction du niveau d'atteinte de valeurs cibles définies pour le résultat opérationnel courant des exercices 2021/2022 à 2024/2025 et à hauteur de 50% en fonction d'un objectif d'émission de CO<sub>2</sub> de Rémy Cointreau fixé pour l'exercice 2024/2025 et calculé selon les scopes 1 et 2 du GHG (*Green House Gas Protocol*). Ce plan a été servi à 82,4% par remise de 22 703 actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2023 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies pour les exercices 2022/2023 à 2025/2026).

50% du nombre maximum d'actions sera attribué si l'objectif de réduction d'émission de CO<sub>2</sub> de l'exercice fiscal 2025/2026 exprimé en tonnes CO<sub>2</sub> équivalent, tel que mesuré par un cabinet indépendant prenant en compte le scénario de 1,5°C pour le scope 3 du périmètre SBTi est atteint. À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait servi à 50% par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2024 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies entre les exercices 2023/2024 et 2026/2027). 50% du nombre maximum d'actions sera attribué, si le niveau des émissions de GES (gaz à effet de serre) en tonnes CO<sub>2</sub> équivalent, de l'exercice fiscal 2026/2027 est compris entre -5% et +5% du niveau des émissions de GES de l'exercice fiscal 2020/2021. Cet objectif, mesuré par un cabinet indépendant, intègre l'ensemble des émissions de GES du Groupe selon les scopes 1, 2 et 3 du GHG (*Green House Gas Protocol*). À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait servi à 50% par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2025 : 50% du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies entre les exercices 2024/2025 et 2027/2028). 50% du nombre maximum d'actions sera attribué, si le niveau des émissions de GES (gaz à effet de serre) en tonnes CO<sub>2</sub> équivalent, de l'exercice fiscal 2027/2028 est compris entre -10% et +10% du niveau des émissions de GES de l'exercice fiscal 2020/2021. Cet objectif, mesuré par un cabinet indépendant, intègre l'ensemble des émissions de GES du Groupe selon les scopes 1, 2 et 3 du GHG (*Green House Gas Protocol*). À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Plan 2026 : 1/3 du nombre maximum d'actions sera attribué si la performance du résultat opérationnel courant a atteint l'objectif fixé (valeurs cibles définies pour les exercices 2025/2026 à 2027/2028). 1/3 du nombre maximum d'actions sera attribué si l'objectif de génération de cash pour l'exercice 27/28 est atteint. 1/3 du nombre maximum d'actions sera attribué si l'objectif de taux de produits éco-conçus sur l'exercice 27/28 est atteint. À la date de clôture, il a été considéré que ce plan serait intégralement servi par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

**Calcul de la charge de l'exercice**

En application d'IFRS 2, une charge représentative de l'avantage accordé aux bénéficiaires de ces plans est enregistrée en résultat opérationnel, répartie sur la période d'acquisition des droits.

La juste valeur des droits attribués a été calculée par des actuaires indépendants.

<i>En M€</i>	Juste Valeur du droit (€)	Valeur totale	Charge 2026
Plan 2022	191,31	4,3	0,7
Plan 2021 - 2025	151,63	4,3	0,1
Plan 2021 - 2030	138,98	1,0	(1,3)
Plan 2023	156,35	2,0	(1,1)
Plan 2024	87,35	2,0	(0,4)
Plan 2025	47,69	3,8	0,9
Plan 2026	33,75	2,9	0,2
<b>TOTAL</b>		<b>20,4</b>	<b>(0,9)</b>

**Note 10.4 Dividendes**

L'assemblée générale des actionnaires du 22 juillet 2025 a approuvé le versement d'un dividende ordinaire de 1,5 euro par action au titre de l'exercice clos au 31 mars 2025, dont 1,0 euro en numéraire et 0,5 euro assorti d'une option de paiement en numéraire ou en actions. Cette opération s'est traduite par la création de 429 588 actions nouvelles, d'une part, et par la constatation, d'autre part, d'un dividende à payer en numéraire pour 58,8 millions d'euros, dont le paiement est intervenu en octobre 2025.

**Note 10.5 Participations ne donnant pas le contrôle**

Le montant des capitaux propres relatifs aux participations ne donnant pas le contrôle s'élève à 0,8 million d'euros (mars 2025 : (0,4) million d'euros) et correspond principalement aux minoritaires de la société Mount Gay Distilleries Ltd.

## NOTE 11 Dette financière

Les ressources financières sont enregistrées à leur valeur nominale, nette des frais encourus lors de leur mise en place qui sont comptabilisés en résultat financier selon un calcul actuariel (méthode du taux d'intérêt effectif).

### Note 11.1 Dette financière nette

En M€	2026			2025		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Dette financière brute	684,5	83,8	768,4	562,5	196,1	758,6
Trésorerie et équivalents (note 9)	-	(78,0)	(78,0)	-	(83,1)	(83,1)
<b>DETTE FINANCIÈRE NETTE</b>	<b>684,5</b>	<b>5,9</b>	<b>690,4</b>	<b>562,5</b>	<b>112,9</b>	<b>675,4</b>

La variation de la dette financière nette au cours de l'exercice s'analyse ainsi :

	Variation des flux nets de financement						Effet des variations de change	2026
	2025	Augmentation de la dette financière	Remboursement de la dette financière	Variation des intérêts courus	Transferts	Autres		
Emprunts obligataires privés	378,6	-	-	-	-	0,2	-	378,8
Placement privé Schuldschein	-	199,3	-	-	-	0,1	-	199,4
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)	21,5	-	-	-	(21,5)	-	-	-
Crédit syndiqué	49,3	-	(50,0)	-	-	0,1	-	(0,6)
Autres emprunts et dettes financières	80,0	-	-	-	-	-	-	80,0
Engagements d'achat de titres de minoritaires	6,6	-	-	-	-	1,5	-	8,1
Dettes locatives (IFRS 16)	26,5	-	-	-	(6,5)	(0,0)	(1,1)	18,9
<b>Dette financière à plus d'un an</b>	<b>562,5</b>	<b>199,3</b>	<b>(50,0)</b>	<b>0,0</b>	<b>(28,0)</b>	<b>1,8</b>	<b>(1,1)</b>	<b>684,5</b>
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)	-	-	-	-	21,5	-	-	21,5
Autres emprunts et dettes financières	176,7	-	(136,3)	-	-	-	0,1	40,4
Intérêts courus non échus	11,6	-	-	3,2	-	-	-	14,8
Dettes locatives (IFRS 16)	7,8	-	(7,5)	-	6,5	0,6	(0,2)	7,1
<b>Dette financière à moins d'un an</b>	<b>196,1</b>	<b>-</b>	<b>(143,9)</b>	<b>3,2</b>	<b>28,0</b>	<b>0,6</b>	<b>(0,1)</b>	<b>83,8</b>
<b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE</b>	<b>758,6</b>	<b>199,3</b>	<b>(193,9)</b>	<b>3,2</b>	<b>-</b>	<b>2,4</b>	<b>(1,2)</b>	<b>768,4</b>

° La colonne «Autres» comprend principalement la contrepartie des nouveaux contrats de location (note 3.1), l'effet de la désactualisation des dettes locatives ainsi que les effets de change sur la dette financière brute.

## Note 11.2 Dette financière brute par nature

En M€	2026			2025		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Emprunts obligataires privés (note 11.6)	378,8	-	378,8	378,6	-	378,6
Placement privé Schuldschein (note 11.7)	199,4	-	199,4	-	-	-
Emprunt obligataire convertible (OCEANE) (note 11.8)	-	21,5	21,5	21,5	-	21,5
Crédit syndiqué (note 11.9)	(0,6)	-	(0,6)	49,3	-	49,3
Autres emprunts et dettes financières (note 11.10)	80,0	40,4	120,4	80,0	176,7	256,7
Intérêts courus non échus	-	14,8	14,8	-	11,6	11,6
Engagements d'achat de titres de minoritaires	8,1	-	8,1	6,6	-	6,6
Dettes locatives (IFRS 16)	18,9	7,1	26,0	26,5	7,8	34,2
<b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE</b>	<b>684,5</b>	<b>83,8</b>	<b>768,4</b>	<b>562,5</b>	<b>196,1</b>	<b>758,6</b>

Le montant total des ressources confirmées disponibles ainsi que leur taux d'utilisation est détaillé dans la note sur le risque de liquidité (note 14.5).

## Note 11.3 Dette financière brute par maturité

En M€	2026	2025
Inférieure à 1 an	83,8	196,1
De 1 à 5 ans	374,2	177,8
Supérieure à 5 ans	310,4	384,7
<b>TOTAL</b>	<b>768,4</b>	<b>758,6</b>

## Note 11.4 Dette financière brute par type de taux

En M€	2026			2025		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Taux fixe	508,1	68,7	576,8	513,2	61,6	574,8
Taux variable	176,4	0,4	176,8	49,3	122,9	172,2
Intérêts courus non échus	-	14,8	14,8	-	11,6	11,6
<b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE</b>	<b>684,5</b>	<b>83,8</b>	<b>768,4</b>	<b>562,5</b>	<b>196,1</b>	<b>758,6</b>

## Note 11.5 Dette financière brute par devise

En M€	2026			2025		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Euro	670,1	79,6	749,6	543,5	190,9	734,4
Dollar US	11,7	2,3	13,9	14,4	2,3	16,7
Yuan chinois	1,2	1,2	2,4	2,0	1,7	3,6
Autres	1,6	0,8	2,4	2,6	1,1	3,8
<b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE</b>	<b>684,5</b>	<b>83,8</b>	<b>768,4</b>	<b>562,5</b>	<b>196,1</b>	<b>758,6</b>

**Note 11.6 Emprunts obligataires privés**

Le 27 février 2015, Rémy Cointreau avait émis un emprunt obligataire de 80,0 millions d'euros, sous forme d'un placement privé, auprès d'un leader européen de l'assurance. Cet emprunt a été remboursé le 27 février 2025.

Le 28 septembre 2023, Rémy Cointreau a réalisé avec succès une émission obligataire sous forme de placement privé non coté et non noté d'un montant total de 380 millions d'euros avec des maturités de 7, 10 et 12 ans (soit une maturité moyenne de 10 ans) assorties d'un coupon moyen pondéré de 5,58%.

Les caractéristiques détaillées de ces emprunts sont les suivantes :

En M€	Nominal	Mise en place	Échéance	Durée (années)	Taux nominal annuel	Covenant
Placement privé obligataire 2023	75,0	28 septembre 2023	28 septembre 2030	7	5,194%	ratio A (<4,00)
Placement privé obligataire 2023	205,0	28 septembre 2023	28 septembre 2033	10	5,626%	ratio A (<4,00)
Placement privé obligataire 2023	100,0	28 septembre 2023	28 septembre 2035	12	5,788%	ratio A (<4,00)
Frais d'émission	(1,2)					
<b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE</b>	<b>378,8</b>					

La disponibilité de ces emprunts est conditionnée par le respect d'un ratio financier dit « ratio A » (note 11.11).

millions d'euros en dettes financières et 24,9 millions d'euros en capitaux propres.

**Note 11.7 Placement privé Schuldschein**

Rémy Cointreau a réalisé le 20 octobre 2025 un placement privé de type Schuldschein pour un montant de 200 millions d'euros, réparti en deux tranches de 3 et 5 ans, soit une maturité moyenne d'environ 4 ans. La majorité de l'emprunt a été émise à taux variable (indexé sur l'Euribor 6 mois).

Les porteurs d'OCEANE disposent d'un droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes de Rémy Cointreau, à raison d'un ratio de conversion initial d'une action pour une OCEANE. Conformément aux termes et conditions de l'OCEANE, ce ratio a été subséquemment ajusté. Au 31 mars 2026, il était de 1,036 pour une obligation. Ce droit à l'attribution d'actions est exerçable à partir du 7 septembre 2023, ou en cas d'atteinte de condition de conversion anticipée.

La disponibilité de ce placement privé est conditionnée par le respect d'un ratio financier dit « ratio A » (note 11.11).

Au cours de l'exercice, aucune obligation n'a fait l'objet d'une demande de conversion. Le taux de conversion cumulé est de 92,2%.

**Note 11.8 Emprunt obligataire convertible (OCEANE)**

Rémy Cointreau a émis le 7 septembre 2016 un placement privé auprès d'investisseurs institutionnels, d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (les « OCEANE ») à échéance du 7 septembre 2026 pour un montant nominal de 275,0 millions d'euros, soit 2 484 191 OCEANE d'une valeur nominale unitaire de 110,70 euros.

Au 31 mars 2026, le solde des OCEANE s'élève à 194 095 obligations soit une valeur nominale de 21,5 millions d'euros.

Les OCEANE portent intérêt à un taux nominal annuel de 0,125%, à terme échu le 7 septembre de chaque année.

**Note 11.9 Crédit syndiqué**

Le 2 juillet 2018, Rémy Cointreau a signé avec un pool de groupes bancaires un crédit syndiqué de 100 millions d'euros dont l'échéance prévue le 2 juillet 2025 a été anticipée au 29 mars 2024, pour être remplacé par un nouveau crédit syndiqué de 180 millions d'euros à échéance du 29 mars 2029, avec une extension possible de 2 ans.

À la date d'émission, la valeur nominale unitaire des OCEANE a fait ressortir une prime d'émission de 40% par rapport au cours de référence de l'action de la société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. En application du « split accounting » requis par la norme IAS32, l'OCEANE a été initialement enregistrée pour 250,1

Les tirages portent intérêt à EURIBOR plus une marge allant de 75 bps à 130 bps en fonction du niveau d'endettement du Groupe.

La disponibilité de ce crédit est conditionnée par le respect d'un ratio financier dit « ratio A » (note 11.11).

Ce crédit n'était pas utilisé au 31 mars 2026.

**Note 11.10 Autres emprunts et dettes financières**

En M€	2026			2025		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Prêt bilatéral	80,0	-	80,0	80,0	-	80,0
Ligne de crédit confirmée	-	-	-	-	23,6	23,6
Lignes non confirmées et découverts bancaires	-	0,4	0,4	-	99,2	99,2
Dettes financières des entités ad-hoc	-	40,0	40,0	-	53,8	53,8
Autres	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1
<b>S/TOTAL</b>	<b>80,0</b>	<b>40,4</b>	<b>120,4</b>	<b>80,0</b>	<b>176,7</b>	<b>256,7</b>

**Prêt bilatéral**

Rémy Cointreau a signé le 4 novembre 2021 un contrat de prêt bilatéral de 80 millions d'euros. Ce prêt d'une durée de 7 ans, remboursable *in fine*, porte intérêt à un taux nominal annuel de 0,60%, payable annuellement à terme échu le 10 novembre de chaque année.

La disponibilité de ce prêt est conditionnée par le respect d'un ratio financier dit « ratio A » (note 11.11).

**Ligne de crédit confirmée**

La Financière Rémy Cointreau avait obtenu le 28 janvier 2022 une ligne de crédit confirmée de 30 millions d'euros dont l'échéance était le 31 mars 2026.

Les tirages de cette ligne portaient intérêt à €STR plus une marge de 30 bps.

**Note 11.11 Ratio A**

La disponibilité et le coût de certains financements du Groupe dépendent d'un *covenant* bancaire dit "ratio A". Ce ratio, est calculé

chaque semestre. C'est le rapport entre (a) la moyenne arithmétique de la dette financière nette ajustée fin de semestre et fin de semestre précédent et (b) le résultat brut d'exploitation ajusté des douze mois précédents. L'ajustement de ces agrégats par rapport à leurs valeurs publiées dans les états financiers consiste à exclure l'impact d'IFRS 16 et la dette liée aux engagements d'achat de titres minoritaires.

Ce ratio doit être inférieur ou égal à 4,0 au 30 septembre et au 31 mars de chaque année jusqu'à l'échéance. Au 31 mars 2026, le ratio A s'élève à 3,22 (mars 2025 : 2,40).

**Note 11.12 Engagements d'achat de titres de minoritaires**

Dans le cadre de l'acquisition de la société Telmont puis d'une augmentation de capital réalisée en février 2023, le groupe Rémy Cointreau a octroyé aux actionnaires minoritaires une promesse d'achat sur leurs titres selon différentes conditions non exerçables avant juillet 2026. La dette relative à ces engagements est évaluée à 8,1 millions d'euros au 31 mars 2026.

**NOTE 12 Provisions pour risques et charges**

La comptabilisation des provisions, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du Groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée dès lors que le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est hautement probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente

attendue de celui-ci. Dans le cas de provisions passées au titre de restructurations, la prise en compte n'a lieu que lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses attendues que la société pense nécessaire pour éteindre l'obligation. En pratique, lorsque la date attendue du dénouement de l'obligation est supérieure à 12 mois, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul actualisé dont les effets sont enregistrés en résultat financier

### Note 12.1 Variations

En M€	Restructuration	Litiges	Total
<b>Au 31 mars 2025</b>	<b>6,2</b>	<b>1,2</b>	<b>7,4</b>
Dotations	6,1	1,4	7,5
Utilisations	(3,9)	(0,4)	(4,3)
Reprises sans objet	(1,8)	(0,2)	(2,0)
Écarts de conversion	(0,3)	(0,1)	(0,3)
<b>Au 31 mars 2026</b>	<b>6,3</b>	<b>2,0</b>	<b>8,3</b>

### Note 12.2 Échéances

Ces provisions couvrent des charges probables dont les échéances sont les suivantes :

En M€	2026	2025
Provisions à long terme (ou échéance non connue)	0,6	0,7
Provisions à court terme	7,7	6,7
<b>TOTAL</b>	<b>8,3</b>	<b>7,4</b>

## NOTE 13 Fournisseurs et autres dettes d'exploitation

Les dettes commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

En M€	2026	2025
Fournisseurs d'eaux-de-vie	314,8	320,3
Autres fournisseurs	246,3	233,7
Avances clients	2,0	4,9
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur le résultat)	69,5	58,8
Droits d'accises à payer	1,6	2,0
Produits divers d'avance	1,2	1,2
Autres dettes	20,6	18,3
<b>TOTAL</b>	<b>656,0</b>	<b>639,1</b>

**NOTE 14 Instruments financiers et risques de marché**

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le Groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

L'évaluation des actifs et passifs financiers est réalisée conformément à la norme IFRS 9 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Le Groupe utilise couramment des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa politique de couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt. Le Groupe a mis en œuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en œuvre d'une comptabilisation de couverture au sens d'IFRS 9.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les valeurs de marché sont calculées par un modèle de valorisation externe, et comparées avec celles obtenues des contreparties bancaires. Les variations de valeur des instruments dérivés sur les cours de change sont enregistrées selon les modalités précisées en note 1.6. La variation de valeur des instruments de couverture du risque de taux (principalement des achats de *caps* et des *swaps* de taux d'intérêt) est enregistrée en capitaux propres recyclables pour la variation de valeur intrinsèque des instruments qualifiés de couverture, dès lors que ces instruments optionnels sont actifs, en résultat financier pour toute variation de juste valeur résiduelle des instruments qualifiés de couverture et pour la variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

**Note 14.1 Ventilation des instruments financiers par catégorie**

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IFRS 9.

Au 31 mars 2026

En M€	Notes	Valeur au bilan	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat <sup>(1)</sup>	Juste valeur par OCI
Actifs financiers non courants	6	16,9	3,2	-	13,8
Instruments financiers dérivés	14	4,0	-	0,6	3,4
Trésorerie et équivalents	9	78,0	-	78,0	-
<b>ACTIFS</b>		<b>98,9</b>	<b>3,2</b>	<b>78,5</b>	<b>17,2</b>
Dettes financières à long terme	11	684,5	684,5	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	83,9	83,9	-	-
Instruments financiers dérivés	14	3,8	-	0,7	3,1
<b>PASSIFS</b>		<b>772,1</b>	<b>768,4</b>	<b>0,7</b>	<b>3,1</b>

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « détenus à des fins de transaction » (Trading).

Au 31 mars 2025

En M€	Notes	Valeur au bilan	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat <sup>(1)</sup>	Juste valeur par OCI
Actifs financiers non courants	6	16,8	3,2	-	13,7
Instruments financiers dérivés	14	5,2	-	0,8	4,4
Trésorerie et équivalents	9	83,1	-	83,1	-
<b>ACTIFS</b>		<b>105,1</b>	<b>3,2</b>	<b>83,9</b>	<b>18,1</b>
Dettes financières à long terme	11	562,5	562,5	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	196,1	196,1	-	-
Instruments financiers dérivés	14	0,9	-	0,2	0,7
<b>PASSIFS</b>		<b>759,5</b>	<b>758,6</b>	<b>0,2</b>	<b>0,7</b>

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « Détenus à des fins de transaction » (*Trading*).

#### Politique de gestion des risques de marché

Le Groupe utilise des instruments financiers dans le cadre de sa gestion du risque de taux et du risque de change. La politique de gestion des risques de marché s'effectue dans le cadre de règles prudentielles approuvées par le conseil d'administration. En particulier, les ventes d'instruments optionnels sont limitées à des stratégies de tunnels ou à des reventes d'instruments achetés antérieurement faisant l'objet d'autorisation au cas par cas.

L'ensemble des opérations de couverture est passé avec des banques internationales de premier plan.

S'agissant du risque de change, le Groupe s'attache à couvrir son exposition commerciale nette budgétaire sur un horizon maximum

de 36 mois glissants. Cette gestion se fait par la souscription de contrats de couverture de change de type ferme ou optionnel dans le respect du cadre fixé par le conseil d'administration.

Le Groupe ne couvre pas le risque de change lié à la conversion en euros des états financiers des sociétés dont la devise n'est pas l'euro.

La politique de couverture du Groupe ne permet de couvrir que le risque de change à court terme. Elle ne peut prétendre mettre le Groupe à l'abri des effets économiques des tendances monétaires longues sur le chiffre d'affaires et les marges du Groupe.

#### Note 14.2 Ventilation des instruments financiers (taux d'intérêt et taux de change)

En M€	2026	2025
<b>Actif</b>		
Instruments dérivés sur taux d'intérêt	-	-
Instruments dérivés sur taux de change	4,0	5,2
<b>TOTAL</b>	<b>4,0</b>	<b>5,2</b>
<b>Passif</b>		
Instruments dérivés sur taux d'intérêt	-	-
Instruments dérivés sur taux de change	3,8	0,9
<b>TOTAL</b>	<b>3,8</b>	<b>0,9</b>

#### Note 14.3 Instruments dérivés sur taux d'intérêt

Au 31 mars 2026, le Groupe n'a pas d'instruments financiers dérivés sur taux d'intérêt en portefeuille.

**Note 14.4 Instruments dérivés sur taux de change**

Pour la couverture des flux commerciaux, le Groupe utilise des instruments optionnels et à terme. Les flux commerciaux de l'exercice qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture sont couverts par des *swaps* cambistes.

Par ailleurs, Rémy Cointreau SA, qui centralise le financement du Groupe, et sa filiale Financière Rémy Cointreau effectuent des prêts ou emprunts intra-groupe libellés dans la devise de la contrepartie. Le Groupe adosse de manière parfaite des *swaps* de devises à ces prêts ou emprunts. Ces opérations ont une durée de 1 mois à 1 an.

**VENTILATION DES INSTRUMENTS LIÉS À LA COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE EN PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2026**

En M€	Nominal <sup>(1)</sup>	Valeur de marché	dont CFH <sup>(2)</sup>	dont Trading <sup>(2)</sup>
<b>Options de vente et tunnels optionnels</b>				
Vendeur USD (vs EUR)	82,7	0,6	0,6	-
Autres devises (vs EUR)	60,2	0,3	0,3	-
	<b>142,9</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>	-
<b>Ventes à terme</b>				
Vendeur USD (vs EUR)	74,0	1,1	1,1	-
Autres devises (vs EUR)	67,5	(1,8)	(1,8)	-
	<b>141,5</b>	<b>(0,6)</b>	<b>(0,6)</b>	-
<b>Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux<sup>(3)</sup></b>				
Vendeur USD (vs EUR)	(53,3)	0,1	-	0,1
Autres devises (vs EUR)	(32,3)	(0,2)	-	(0,2)
	<b>(85,6)</b>	<b>(0,1)</b>	-	<b>(0,1)</b>
<b>Swap de devises – achat (vente) sur activités de financement<sup>(3)</sup></b>				
Vendeur USD (vs EUR)	54,6	0,1	-	0,1
Autres devises (vs EUR)	12,5	(0,1)	-	(0,1)
	<b>67,1</b>	<b>(0,0)</b>	-	<b>(0,0)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>265,9</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>(0,1)</b>

(1) Nominal en devises converti au cours de clôture.

(2) *Fair Value Hedge* : couverture de juste valeur ; *Cash Flow Hedge* : couverture des flux de trésorerie futurs ; *Trading* : détenu à des fins de transaction.

(3) Écart entre le cours de clôture et le cours à terme.

Ventilation des instruments liés à la couverture du risque de change en portefeuille au 31 mars 2025

En M€	Nominal <sup>(1)</sup>	Valeur de marché	dont CFH <sup>(2)</sup>	dont Trading <sup>(2)</sup>
<b>Options de vente et tunnels optionnels</b>				
Vendeur USD (vs EUR)	92,4	1,3	1,3	-
Autres devises (vs EUR)	42,9	0,9	0,9	-
	<b>135,4</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>	-
<b>Ventes à terme</b>				
Vendeur USD (vs EUR)	101,6	0,5	0,5	-
Autres devises (vs EUR)	68,3	1,0	1,0	-
	<b>170,0</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	-
<b>Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux<sup>(3)</sup></b>				
Vendeur USD (vs EUR)	3,4	(0,0)	-	(0,0)
Autres devises (vs EUR)	(16,5)	0,1	-	0,1
	<b>(13,1)</b>	<b>0,0</b>	-	<b>0,0</b>
<b>Swap de devises – achat (vente) sur activités de financement<sup>(3)</sup></b>				
Vendeur USD (vs EUR)	(81,4)	0,6	-	0,6
Autres devises (vs EUR)	(24,4)	(0,1)	-	(0,1)
	<b>(105,8)</b>	<b>0,5</b>	-	<b>0,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>186,4</b>	<b>4,2</b>	<b>3,7</b>	<b>0,5</b>

(1) Nominal en devises converti au cours de clôture.

(2) *Fair Value Hedge* : couverture de juste valeur ; *Cash Flow Hedge* : couverture des flux de trésorerie futurs ; *Trading* : détenu à des fins de transaction.

(3) Écart entre le cours de clôture et le cours à terme.

**SENSIBILITÉ AU RISQUE DE CHANGE**

Compte tenu des couvertures en place, une variation de 10% à la hausse ou à la baisse de la parité EUR/USD produirait les effets suivants, l'impact en résultat net provenant essentiellement de la part inefficace des couvertures de flux futurs :

	2026		2025	
	Parité EUR/USD		Parité EUR/USD	
Valeur de référence	1.1489		1,0822	
	+10%	-10%	+10%	-10%
Cours EUR/USD	1,26	1,03	1,19	0,97
Résultat net	(2,2)	0,2	(8,2)	9,7
Capitaux propres hors résultat net	7,2	(7,0)	11,3	(9,0)
Variation de valeur des instruments financiers	12,7	(16,3)	14,8	(11,9)
Valeur nominale à la clôture :				
■ des instruments USD en portefeuille	94,0	114,8	179,5	219,4
■ des créances USD potentiellement exposées	58,9	72,0	105,6	129,0

**Note 14.5 Risque de liquidité**

Conformément à IFRS 7, les passifs sont présentés pour leur valeur comptable à la clôture, hors actualisation des flux. Les tirages en cours au 31 mars 2026 sont supposés être renouvelés jusqu'à l'échéance des lignes correspondantes. Les intérêts en résultant sont calculés sur la base des conditions connues à la clôture du présent exercice.

Le risque de liquidité est induit principalement par la disponibilité des ressources financières.

La plupart des activités du Groupe se caractérisent par un niveau élevé de capitaux employés, en particulier des stocks en cours de vieillissement. Rémy Cointreau veille constamment à l'équilibre de sa structure financière, privilégie les ressources à long terme et combine des ressources à taux fixes et à taux variables. Le refinancement des ressources qui viennent à échéance est systématiquement anticipé. Le Groupe se finance auprès d'établissements de premier plan.

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers comptabilisés au 31 mars 2026.

En M€	Avant le 31 mars 2027	Avant le 31 mars 2028	Avant le 31 mars 2029	Avant le 31 mars 2030	Au-delà	Total
Dettes financières et intérêts courus	84,9	-	189,0	-	471,0	744,9
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	656,0	-	-	-	-	656,0
<b>Passifs comptabilisés au 31 mars 2026</b>	<b>740,9</b>	<b>-</b>	<b>189,0</b>	<b>-</b>	<b>471,0</b>	<b>1 400,9</b>
Intérêts futurs sur dette financière	30,3	30,1	27,9	24,9	76,2	189,4
<b>TOTAL DÉCAISSEMENTS</b>	<b>771,2</b>	<b>30,1</b>	<b>216,9</b>	<b>24,9</b>	<b>547,2</b>	<b>1 590,3</b>

Les ressources confirmées et leur disponibilité sont les suivantes (voir également la note 11 pour la description des dettes financières) :

En M€	2026	2025
Ressources à taux fixes	504,5	481,5
Ressources à taux variables	387,0	210,0
<b>TOTAL</b>	<b>891,5</b>	<b>691,5</b>
Dont long terme	840,0	661,5
Dont court terme	51,5	30,0
<b>TOTAL</b>	<b>891,5</b>	<b>691,5</b>
Dont disponibilité soumise au respect du ratio A	840,0	640,0
Dont disponibilité sans condition de ratio	51,5	51,5
<b>TOTAL</b>	<b>891,5</b>	<b>691,5</b>
Dont non utilisé au 31 mars	210,0	130,0
Dont non utilisé au 31 mars en % des ressources disponibles	24%	19%

La disponibilité de certains financements est conditionnée par le respect d'un *covenant* bancaire dit "ratio A" (note 11.11), mesuré tous les semestres, qui doit être inférieur à 4,0. Le ratio A s'établit à 3,22 au 31 mars 2026. Le Groupe est confiant dans sa capacité à respecter ce ratio à court, moyen et long termes ainsi que dans sa capacité à renouveler les financements qui arrivent à échéance dans les années qui viennent.

Le groupe Rémy Cointreau dispose par ailleurs de 335 millions de lignes bilatérales non confirmées au 31 mars 2026.

La notation du Groupe est revue annuellement. Au 31 mars 2026, Moody's attribue la note Baa3, perspective négative.

**NOTE 15 Information sectorielle****Ventilation par secteurs opérationnels**

Conformément aux dispositions d'IFRS 8, le groupe Rémy Cointreau présente certains éléments de ses états financiers consolidés détaillés par secteur d'activité ou géographique.

**a) Secteur d'activité**

Les activités du Groupe sont organisées autour de son portefeuille de marques détenues en propre. Le management du Groupe analyse la performance des marques en premier niveau en les ventilant dans deux secteurs distincts :

- "Cognac" comprenant les marques Rémy Martin et Louis XIII ;
- "Liqueurs et Spiritueux" comprenant toutes les autres marques du Groupe.

Le secteur "Liqueurs et Spiritueux" est un regroupement de marques ayant des caractéristiques similaires en ce qui concerne leur élaboration, leur distribution, leur clientèle et leur niveau de marge à long terme.

Les marques ainsi regroupées sont : Cointreau, Metaxa, St-Rémy, Mount Gay, Ponche Kuba, Bruichladdich, The Botanist, Westland, Le Domaine des Hautes Glaces, Belle de Brilllet et Telmont.

L'activité "Marques partenaires", correspondant à la distribution de marques tierces dans certaines filiales de distribution du Groupe dans le cadre de contrats à durée déterminée, est analysée de manière distincte.

L'activité "Holding" inclut les frais de structure centraux qui ne sont pas alloués aux différentes marques dans l'analyse de leur performance.

Les indicateurs clés sont le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant et la marge opérationnelle courante.

Il n'y a pas de différences de principes comptables entre les données publiées et les données par secteur utilisées par le management du Groupe. Cependant, compte tenu de la sensibilité des activités du Groupe aux variations de change, les analyses de performance sont réalisées à cours publiés et à cours de change constant.

Ainsi les secteurs présentés dans l'analyse par secteur de premier niveau requise par la norme IFRS 8 sont "Cognac", "Liqueurs & Spiritueux", "Marques Partenaires", "Holding".

**b) Secteur géographique**

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se fait selon la zone de destination des marchandises vendues. La ventilation des éléments de bilan se fait selon la zone géographique des entités qui portent ces éléments.

Le détail des zones géographiques présentées est : Europe/Moyen-Orient/Afrique, Amériques, Asie Pacifique. « Asie Pacifique » regroupe l'Asie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande.

**Note 15.1 Activités****15.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant****AU 31 MARS 2026**

En M€	Cognac	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Holding	Total
Facturation nette des remises et assimilées	626,6	379,7	18,3	-	1 024,6
Droits et taxes collectés	(53,0)	(33,6)	(2,7)	-	(89,3)
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>573,6</b>	<b>346,1</b>	<b>15,6</b>	<b>-</b>	<b>935,3</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>141,5</b>	<b>43,1</b>	<b>(1,3)</b>	<b>(17,9)</b>	<b>165,4</b>

**AU 31 MARS 2025**

En M€	Cognac	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Holding	Total
Facturation nette des remises et assimilées	666,2	385,2	24,4	-	1 075,8
Droits et taxes collectés	(54,4)	(32,6)	(4,1)	-	(91,2)
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>611,8</b>	<b>352,5</b>	<b>20,3</b>	<b>-</b>	<b>984,6</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>184,5</b>	<b>51,5</b>	<b>(1,4)</b>	<b>(17,7)</b>	<b>217,0</b>

Il n'y a pas de ventes intersectorielles.

## 15.1.2 Ventilation du bilan

## AU 31 MARS 2026

En M€	Cognac	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	529,2	445,5	0,4	48,8	1 023,9
Actifs circulants	2 013,8	304,3	3,2	28,7	2 350,1
Instruments financiers dérivés	-	-	-	4,0	4,0
Trésorerie et équivalents	-	-	-	78,0	78,0
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 543,0</b>	<b>749,8</b>	<b>3,7</b>	<b>159,5</b>	<b>3 455,9</b>
Capitaux propres	-	-	-	1 929,6	1 929,6
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	768,4	768,4
Provisions pour risques et charges	10,6	5,2	-	8,3	24,1
Impôts différés et courants	-	-	-	74,1	74,1
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	533,8	92,9	3,1	26,3	656,0
Instruments financiers dérivés	-	-	-	3,8	3,8
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>544,3</b>	<b>98,1</b>	<b>3,1</b>	<b>2 810,4</b>	<b>3 455,9</b>
Droits d'utilisation, marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la « rentabilité des capitaux employés » (ROCE)	249,6	253,7	0,3	-	503,5
<b>Base de calcul du ROCE</b>	<b>1 749,1</b>	<b>398,0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>2 147,4</b>

## AU 31 MARS 2025

En M€	Cognac	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	543,9	455,5	0,6	40,2	1 040,2
Actifs circulants	1 946,0	312,5	7,6	29,6	2 295,7
Instruments financiers dérivés	-	-	-	5,2	5,2
Trésorerie et équivalents	-	-	-	83,1	83,1
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 489,9</b>	<b>767,9</b>	<b>8,2</b>	<b>158,1</b>	<b>3 424,2</b>
Capitaux propres	-	-	-	1 929,3	1 929,3
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	758,6	758,6
Provisions pour risques et charges	11,9	5,4	0,4	7,7	25,4
Impôts différés et courants	-	-	-	70,9	70,9
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	528,1	88,1	3,4	19,6	639,1
Instruments financiers dérivés	-	-	-	0,9	0,9
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>540,0</b>	<b>93,5</b>	<b>3,8</b>	<b>2 786,9</b>	<b>3 424,2</b>
Droits d'utilisation, marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la « rentabilité des capitaux employés » (ROCE)	254,6	258,7	0,4	-	513,6
<b>Base de calcul du ROCE</b>	<b>1 695,4</b>	<b>415,8</b>	<b>4,0</b>	<b>-</b>	<b>2 115,2</b>

### 15.1.3 Rentabilité des capitaux employés (ROCE)

La mesure de rentabilité des capitaux employés est effectuée à partir des indicateurs suivants :

- résultat opérationnel courant par activité (note 15.1.1) ;
- ventilation du bilan par activité hors certains incorporels (note 15.1.2).

Les résultats opérationnels courants et les capitaux employés sont identifiés par branche d'activité sur base analytique. Les résultats et

les capitaux employés des activités réseau de distribution et holding sont répartis en fonction du prorata de chiffre d'affaires et des stocks réels.

La rentabilité des capitaux employés est un indicateur clé pour le management du Groupe. Il est notamment utilisé comme l'un des principaux indicateurs de mesure de la performance pour chaque activité.

#### AU 31 MARS 2026

En M€	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Cognac	1 749,1	141,5	8,1%
Liqueurs et spiritueux	398,0	43,1	10,8%
<b>S/TOTAL MARQUES GROUPE</b>	<b>2 147,1</b>	<b>184,6</b>	<b>8,6%</b>
Marques partenaires	0,3	(1,3)	-
Holding	-	(17,9)	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 147,4</b>	<b>165,4</b>	<b>7,7%</b>

#### AU 31 MARS 2025

En M€	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Cognac	1 695,4	184,5	10,9%
Liqueurs et Spiritueux	415,8	51,5	12,4%
<b>SOUS-TOTAL MARQUES GROUPE</b>	<b>2 111,2</b>	<b>236,0</b>	<b>11,2%</b>
Marques partenaires	4,0	(1,4)	-
Holding	-	(17,7)	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 115,2</b>	<b>217,0</b>	<b>10,3%</b>

### 15.1.4 Investissements et charge d'amortissement

En M€	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	
	2026	2025	2026	2025
Cognac	19,3	25,7	23,9	24,0
Liqueurs et Spiritueux	14,2	23,9	14,6	13,8
Marques partenaires	0,0	0,0	0,1	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>33,5</b>	<b>49,6</b>	<b>38,5</b>	<b>37,8</b>

**Note 15.2 Zones géographiques****Chiffre d'affaires**

En M€	2026	2025
Europe/Moyen-Orient/Afrique <sup>(1)</sup>	218,1	226,9
Amériques <sup>(2)</sup>	361,2	363,2
Asie Pacifique <sup>(2)</sup>	356,0	394,4
<b>TOTAL</b>	<b>935,3</b>	<b>984,6</b>

(1) Le chiffre d'affaires sur la France s'élève à 20,2 M€ au 31 mars 2026 (mars 2025 : 19,2 M€).

(2) Les États-Unis et la Chine sont les premiers contributeurs des zones Amériques et Asie Pacifique.

Au 31 mars 2026, le premier client du groupe représentait moins de 14% du chiffres d'affaires.

**Bilan****AU 31 MARS 2026**

En M€	Europe/ Moyen-Orient/ Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	884,2	99,0	40,7	-	1 023,9
Actifs circulants	2 025,1	158,0	167,0	-	2 350,1
Instruments financiers dérivés	-	-	-	4,0	4,0
Trésorerie et équivalents	-	-	-	78,0	78,0
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 909,3</b>	<b>257,0</b>	<b>207,7</b>	<b>81,9</b>	<b>3 455,9</b>
Capitaux propres	-	-	-	1 929,6	1 929,6
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	768,4	768,4
Provisions pour risques et charges	23,7	0,0	0,4	-	24,1
Impôts différés et courants	59,6	0,4	14,1	-	74,1
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	444,0	59,7	152,3	-	656,0
Instruments financiers dérivés	-	-	-	3,8	3,8
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>527,3</b>	<b>60,0</b>	<b>166,8</b>	<b>2 701,8</b>	<b>3 455,9</b>

**AU 31 MARS 2025**

En M€	Europe/ Moyen-Orient/ Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Non réparti	Total
Actifs non courants	884,1	109,4	46,7	-	1 040,2
Actifs circulants	1 957,5	172,7	165,6	-	2 295,7
Instruments financiers dérivés	-	-	-	5,2	5,2
Trésorerie et équivalents	-	-	-	83,1	83,1
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 841,6</b>	<b>282,1</b>	<b>212,2</b>	<b>88,3</b>	<b>3 424,2</b>
Capitaux propres	-	-	-	1 929,3	1 929,3
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	758,6	758,6
Provisions pour risques et charges	19,1	0,2	6,1	-	25,4
Impôts différés et courants	56,5	0,4	14,0	-	70,9
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	444,8	56,2	138,1	-	639,1
Instruments financiers dérivés	-	-	-	0,9	0,9
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>520,4</b>	<b>56,7</b>	<b>158,3</b>	<b>2 688,8</b>	<b>3 424,2</b>

### Investissements et charge d'amortissement

En M€	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	
	2026	2025	2026	2025
Europe/Moyen-Orient/Afrique	30,4	44,2	30,6	29,5
Amériques	2,1	3,3	4,0	4,2
Asie Pacifique	1,0	2,2	3,9	4,1
<b>TOTAL</b>	<b>33,5</b>	<b>49,6</b>	<b>38,5</b>	<b>37,8</b>

### NOTE 16 Charges par nature

Le résultat opérationnel courant inclut notamment les charges suivantes :

En M€	2026	2025
Frais de personnel	(225,0)	(229,5)
Amortissement et dépréciation des immobilisations	(46,1)	(46,8)
Dépenses de publicité et de promotion	(183,9)	(199,6)

Les frais de personnel comprennent notamment les salaires et charges sociales, les coûts des plans de retraites, les charges liées aux plans d'actions gratuites, les avantages en nature.

**NOTE 17 Effectifs**

Les effectifs sont exprimés à la date de clôture et portent sur les sociétés consolidées par intégration globale.

	2026	2025
France	769	778
Europe (hors France) – Afrique	279	281
Amériques	316	324
Asie Pacifique	419	473
<b>TOTAL</b>	<b>1 783</b>	<b>1 856</b>

**NOTE 18 Autres produits et charges non courants**

Le poste « Autres produits et charges non courants » comprend les éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du Groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres

éléments d'actif immobilisé enregistrées à la suite des tests de valeur, des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession (note 1.8).

<i>En M€</i>	2026	2025
Coûts de restructuration	(4,4)	(5,4)
Redressements fiscaux hors impôt sur le résultat	-	0,4
Provision pour dépréciation d'actifs	(9,5)	-
Autres éléments	(0,1)	(1,0)
<b>TOTAL</b>	<b>(13,9)</b>	<b>(6,0)</b>

Les coûts de restructuration de l'exercice sont principalement liés à la réorganisation de la distribution en Europe.

La provision pour dépréciation d'actifs comprend une dépréciation des stocks en vieillissement de Westland pour 7,6 millions d'euros (note 7) et une dépréciation des immobilisations corporelles de Westland de 1,9 millions d'euros (note 4).

## NOTE 19 Résultat financier

### Note 19.1 Coût de l'endettement financier net par nature de financement

En M€	2026	2025
Placement privé obligataire	(21,5)	(23,6)
Placement privé Schuldschein	(3,4)	-
Autres emprunts	(0,5)	(0,5)
Crédit syndiqué et lignes non confirmées	(5,9)	(6,3)
Charge financière des entités <i>ad hoc</i>	(1,6)	(2,1)
Effet de désactualisation dette de loyer IFRS 16	(1,1)	(1,5)
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(34,0)</b>	<b>(34,0)</b>
Intérêts sur placements de trésorerie	0,3	0,4
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(33,6)</b>	<b>(33,7)</b>

Les dettes financières sont décrites en note 11.

### Note 19.2 Autres produits et charges financiers

Le montant présenté en perte et gains de change comprend principalement l'effet de l'application de la norme IFRS 9 sur le portefeuille d'instruments financiers dérivés de change, pour la partie dite « non efficace », ainsi que le résultat de change dégagé sur les flux financiers. Les pertes et gains de change liés aux flux opérationnels sont comptabilisés en marge brute (note 1.6).

En M€	2026	2025
Gains de change	0,8	-
<b>Autres produits financiers</b>	<b>0,8</b>	<b>-</b>
Perte de change	-	(1,3)
Autres charges financières des entités <i>ad hoc</i>	(7,7)	(6,0)
Autres	(1,5)	(1,6)
<b>Autres charges financières</b>	<b>(9,2)</b>	<b>(8,9)</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(8,4)</b>	<b>(8,9)</b>

**NOTE 20 Impôts sur les bénéfices**

En application de la norme IAS 12, le Groupe constate des impôts différés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs dans les comptes consolidés et leurs valeurs fiscales dans les comptes des entités consolidées.

Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt légal en vigueur à la date où la différence temporaire s'inversera, qui est généralement celui de l'exercice en cours ou celui de l'exercice suivant, lorsqu'il est certain. Les effets des changements de taux sont enregistrés dans la charge d'impôt de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Pour le groupe Rémy Cointreau, la principale source d'imposition différée est la différence entre la valeur des marques dans les comptes consolidés, provenant le plus souvent de l'imputation des

écarts de première consolidation, et leur valeur fiscale qui est généralement nulle.

Conformément à IAS 12, il est également constaté un passif d'impôt de distribution sur la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres des sociétés mises en équivalence. Dans le cas d'entités intégrées globalement, le passif d'impôt de distribution n'est constaté qu'à hauteur des distributions qui sont certaines à la date de clôture.

Les économies d'impôts résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces déficits pourront être imputés.

**Note 20.1 Effet net des impôts sur les bénéfices**

En M€	2026	2025
(Charge) produit net d'impôt courant	(31,7)	(50,8)
(Charge) produit net d'impôt différé	0,4	2,6
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>(31,4)</b>	<b>(48,2)</b>
Taux d'impôt effectif publié	(28,7%)	(28,6%)
Taux d'impôt effectif hors éléments non récurrents	(28,2%)	(27,2%)

L'impôt sur le résultat du Groupe de l'exercice clos au 31 mars 2025 comprenait une charge de 2,5 millions d'euros au titre de la contribution exceptionnelle sur le bénéfice des grandes entreprises instaurée en France en février 2025. Aucune charge complémentaire n'a été comptabilisée à ce titre sur l'exercice clos au 31 mars 2026.

**Note 20.2 Régime fiscal**

Rémy Cointreau a opté pour le régime de fiscalité de groupe pour certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95% au moins. Ce régime permet de réduire, dans certaines limites, les charges d'impôts des sociétés bénéficiaires grâce aux déficits des autres sociétés. L'économie en résultant est constatée au cours de l'exercice de compensation.

### Note 20.3 Analyse de l'origine et ventilation des impôts différés

En M€	2026	2025
<b>Répartition par nature</b>		
Provisions pour retraite	3,3	3,8
Provisions réglementées	(31,1)	(29,2)
Autres provisions	3,2	4,7
Marques	(80,6)	(75,9)
Immobilisations	(9,9)	(9,5)
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)	(1,3)	(1,3)
Marges sur stocks	42,4	49,4
Déficits reportables	6,3	4,6
Instruments financiers	0,4	(0,3)
Autres différences temporaires	42,5	26,1
<b>POSITION NETTE – ACTIVE (PASSIVE)</b>	<b>(24,8)</b>	<b>(27,5)</b>
<b>Répartition par groupe fiscal</b>		
Intégration fiscale France	(42,0)	(33,0)
Intégration fiscale États-Unis	5,9	4,2
Autres sociétés	11,2	1,4
<b>POSITION NETTE – ACTIVE (PASSIVE)</b>	<b>(24,8)</b>	<b>(27,5)</b>
Actifs d'impôt différés	29,9	21,3
Passifs d'impôt différés	(54,7)	(48,7)
<b>Position nette – active (passive)</b>	<b>(24,8)</b>	<b>(27,5)</b>

### Note 20.4 Défis fiscaux et moins-values reportables

Au 31 mars 2026, les déficits fiscaux reportables s'élevaient à 74,6 millions d'euros (mars 2025 : 75,0 millions d'euros) et sont principalement liés à des pertes fiscales réalisées en France, en Belgique, à la Barbade, à Hong-Kong et au Royaume-Uni. L'économie

d'impôt potentielle découlant de l'utilisation de ces déficits est de 16,9 millions d'euros (mars 2025 : 14,4 millions d'euros). Sur ces déficits, le Groupe a reconnu un actif net de 6,3 millions d'euros qu'il projette de recouvrer d'ici mars 2029.

### Note 20.5 Preuve d'impôt

Au 31 mars 2026, les impôts sur le résultat représentent une charge de 31,4 millions d'euros. La différence avec l'impôt théorique correspondant au taux français de 25,83% s'analyse comme suit :

En M€	2026	2025
Impôt théorique	(28,3)	(43,5)
Impôt réel	(31,4)	(48,2)
<b>ÉCART</b>	<b>(3,1)</b>	<b>(4,7)</b>
Différences permanentes entre les résultats consolidés et les résultats imposables	(3,2)	0,9
Utilisation de pertes fiscales ou différences temporaires antérieurement non activées	0,1	-
Pertes de filiales fiscalement déficitaires et non activées	(2,4)	(2,9)
Écart de taux d'imposition de filiales étrangères	0,4	0,2
Ajustement de la charge d'impôt sur exercices antérieurs	2,0	(0,4)
Contribution exceptionnelle sur le bénéfice des grandes entreprises - France	-	(2,5)
<b>TOTAL</b>	<b>(3,1)</b>	<b>(4,7)</b>

**NOTE 21 Résultat net hors éléments non récurrents**

Le résultat net hors éléments non récurrents correspond au résultat net corrigé des autres produits et charges opérationnels décrits en note 18, des effets d'impôt associés, du résultat des activités cédées ou en cours de cession et de la contribution sur distribution de dividende en numéraire. Il fait partie des indicateurs clés de performance utilisés par le management et mis en avant dans la communication externe.

**Note 21.1 Réconciliation avec le résultat net**

Le résultat net hors éléments non récurrents – part attribuable aux propriétaires de la société mère se réconcilie comme suit avec le résultat net – part attribuable aux propriétaires de la société mère :

En M€	2026	2025
<b>Résultat net – part du Groupe</b>	<b>78,7</b>	<b>121,2</b>
Résultat enregistré en "Autres produits et charges non courants" (note 18)	13,9	6,0
Impôt sur "autres produits et charges non courants"	(3,4)	(1,7)
Contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés - France (note 20)	-	2,5
<b>Résultat net hors éléments non récurrents – part du Groupe</b>	<b>89,2</b>	<b>128,0</b>

**Note 21.2 Résultat net hors éléments non récurrents par action – part attribuable aux propriétaires de la société mère**

En M€	Notes	2026	2025
<b>Résultat net hors éléments non récurrents – part du Groupe</b>		<b>89,2</b>	<b>128,0</b>
Nombre d'actions			
■ de base	10.2	52 127 219	51 415 283
■ dilué	10.2	52 467 901	51 803 143
<b>Par action (en €)</b>			
■ de base		1,71	2,49
■ dilué		1,70	2,47

## NOTE 22 Variation du besoin en fonds de roulement

En M€	Variation du BFR sur						2026
	2025	éléments opérationnels	flux d'investissements	flux financiers	Variations non cash	Écarts de conversion	
Stocks (note 7)	2 105,6	79,4	-	-	(8,1)	(8,5)	2 168,4
Créances clients (note 8)	102,8	4,4	-	-	(0,1)	(2,8)	104,4
Dettes fournisseurs (note 13)	(553,9)	(6,9)	3,5	(7,7)	0,0	3,9	(561,1)
Autres créances et autres dettes d'exploitation (notes 8 et 13)	(0,5)	(38,5)	-	-	0,4	9,8	(28,8)
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 654,0</b>	<b>38,5</b>	<b>3,5</b>	<b>(7,7)</b>	<b>(7,8)</b>	<b>2,4</b>	<b>1 682,9</b>
Réintégration d'éléments non cash du résultat brut d'exploitation		1,3					
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>39,8</b>					

## NOTE 23 Retraites et engagements assimilés

La valorisation des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative.

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays, Rémy Cointreau participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite et d'autres prestations postérieures à l'emploi, à cotisations ou à prestations définies. Les actifs des régimes de retraite préfinancés sont gérés dans des fonds distincts par des gestionnaires indépendants ou des compagnies d'assurances.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe sont celles édictées par la norme IAS 19R.

En application de cette norme :

- les charges liées aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges au fur et à mesure de leur paiement ;
- les engagements de chaque régime à prestations définies sont déterminés par des actuaires, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont basés sur des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des augmentations de salaires. Ils tiennent compte de la situation économique de chaque pays. Pour les sociétés de la zone euro, le taux d'actualisation retenu est déterminé par rapport à l'indice iBoxx pour des obligations d'une maturité proche de celle du passif évalué.

Les écarts actuariels calculés lors de la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies (écarts d'expérience et effet des changements d'hypothèses) sont imputés aux capitaux propres.

### Note 23.1 Engagements au titre des régimes à prestations définies

Au 31 mars 2026, les régimes à prestations définies, qui font l'objet d'une évaluation actuarielle, concernent principalement :

- les indemnités de fin de carrière et médailles du travail dues en France au titre des conventions collectives concernant un effectif de 736 personnes ;
- des régimes de retraite complémentaire à prestations définies accordés par le Groupe en France et dans d'autres pays

d'implantation du Groupe concernant 256 personnes dont 84 actifs et 172 retraités ou différés ;

- un régime de santé post-emploi en France concernant une population fermée de 21 retraités.

La répartition par type de régime du passif constaté dans les comptes consolidés est la suivante :

En M€	2026	2025
Indemnités de fin de carrière	8,4	8,0
Retraites complémentaires	6,5	8,7
Médailles du travail	0,7	0,7
Régime de santé post-emploi	0,3	0,3
<b>TOTAL</b>	<b>15,8</b>	<b>17,7</b>

Le passif lié à ces engagements est localisé en France pour 13,5 millions d'euros dont 8,4 millions d'euros pour les indemnités de fin de carrière, 4,1 millions d'euros pour les retraites complémentaires et 1,0 million d'euros pour les autres avantages.

En M€	2026	2025
<b>Dettes actuarielles début de période</b>	<b>27,1</b>	<b>30,3</b>
Coût normal	1,8	1,9
Intérêt sur la dette actuarielle	0,7	0,8
Effet des modifications de régimes	(0,1)	(0,2)
Cotisations perçues	0,3	0,2
Prestations payées	(3,5)	(4,9)
Pertes (gains) actuariels	(0,0)	(1,2)
Écarts de conversion/Variation de périmètre	0,2	0,1
<b>Dettes actuarielles fin de période</b>	<b>26,5</b>	<b>27,1</b>
■ dont non financé	14,0	14,0
■ dont partiellement financé	12,4	13,2
<b>Valeurs des actifs de couverture début de période</b>	<b>10,1</b>	<b>10,7</b>
Rendement	0,2	0,2
Cotisations perçues	3,7	2,1
Effet des modifications de régimes	-	-
Prestations payées	(2,6)	(3,2)
(Pertes) gains actuariels	(0,2)	0,1
Écarts de conversion	0,2	0,1
<b>Valeurs des actifs de couverture fin de période</b>	<b>11,3</b>	<b>10,1</b>
<b>Engagements de retraite</b>	<b>15,2</b>	<b>17,1</b>
<b>PASSIF</b>	<b>15,8</b>	<b>17,7</b>
<b>ACTIF</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>

Les actifs de couverture sont détenus par des compagnies d'assurances qui les investissent dans leur actif général. Ils sont localisés en France pour 1,2 million d'euros.

## Note 23.2 Coût de la période

En M€	2026	2025
Coût normal	(1,8)	(1,9)
Intérêt sur la dette actuarielle	(0,7)	(0,8)
Rendement attendu des placements	0,2	0,2
Effet des modifications de régime	0,1	0,2
<b>Produit (charge) de la période</b>	<b>(2,2)</b>	<b>(2,3)</b>
Prestations	0,9	1,6
Contribution employeur	3,4	1,9
<b>Produit (charge) net de la période</b>	<b>2,1</b>	<b>1,2</b>
Hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation moyen	3,16%	3,05%
Taux moyen de revalorisation des salaires	2,34%	2,45%
Espérance de durée moyenne d'activité	10 ans	10 ans
Taux de rendement attendu des placements	2,09%	2,24%
Paiements estimés pour les 5 prochains exercices :	8,1	8,2
Sensibilité à une augmentation de 0,50% du taux d'actualisation sur la dette actuarielle brute	(0,1)	(0,1)
Sensibilité à une augmentation de 0,50% du taux d'actualisation sur le coût normal	(0,1)	-

## NOTE 24 Engagements hors bilan, actifs et passifs éventuels

### Note 24.1 Engagements liés aux activités opérationnelles

En M€	2026	2025
Engagements d'achat d'immobilisations	18,1	28,0
Engagements d'achat d'eaux-de-vie	443,6	273,9
Engagements d'achat d'autres spiritueux	37,1	35,5
Autres engagements d'achat	34,9	37,5

Les engagements d'achat d'immobilisations concernent des acquisitions de fûts de vieillissement à Cognac, ainsi que des projets immobiliers pour les Maisons Rémy Martin et Bruichladdich.

Ces engagements sont valorisés sur la base des prix connus à la date de clôture. Les engagements d'achat d'eaux-de-vie sont pour

l'essentiel relatifs à des contrats pluriannuels conclus avec des bouilleurs de cru.

Les autres engagements d'achat comprennent des engagements d'achat d'articles de conditionnement, des engagements de dépenses de publicité et de promotion et d'autres engagements d'achat divers.

### VENTILATION PAR ÉCHÉANCE POUR LES ENGAGEMENTS AU 31 MARS 2026

En M€	Total	2026	Au-delà
Engagements d'achat d'immobilisations	18,1	12,7	5,4
Engagements d'achat d'eaux-de-vie	443,6	121,1	322,5
Engagements d'achat d'autres vins et spiritueux	37,1	29,7	7,4
Autres engagements d'achat	34,9	21,4	13,5

### Note 24.2 Engagements liés au financement, cautions et autres garanties similaires

En M€	2026	2025
Cautions douanières	39,0	75,0
Cautions environnementales	2,8	2,8
Warrants agricoles et gages sur stocks AFC *	58,0	55,0
Autres garanties	5,2	5,3

Une partie des stocks d'eaux-de-vie de la coopérative Alliance Fine Champagne fait l'objet de warrants et gages permettant ainsi à la coopérative de garantir ses financements (note 11.10), représentant 16% de la valeur de ses stocks au 31 mars 2026 (note 7.1).

### VENTILATION PAR ÉCHÉANCE POUR LES ENGAGEMENTS AU 31 MARS 2026

En M€	Total	2027	Au-delà
Cautions douanières	39,0	39,0	-
Cautions environnementales	2,8	2,8	-
Warrants agricoles et gages sur stocks AFC	58,0	-	58,0
Autres garanties	5,2	1,2	4,0

### Note 24.3 Actifs et passifs éventuels

Le 20 février 2026, la Cour Suprême des États-Unis d'Amérique a déclaré illégaux les droits de douane dits « IEEPA ». En conséquence, l'administration des douanes américaines (CBP) doit procéder à leur remboursement. Ces droits frappaient les importations des produits du Groupe aux États-Unis depuis avril 2025. À la date de clôture, le dispositif pour soumettre les demandes de remboursement n'était pas encore en place et les modalités encore incertaines. Aucun produit à recevoir n'a été comptabilisé. Le CBP a ouvert le dispositif de remboursement le 20 avril 2026 et le Groupe a immédiatement entamé les démarches. Le montant des droits IEEPA acquittés directement et indirectement par le Groupe et éligibles au remboursement est estimé à 16,7 millions de dollars.

Dans le cadre d'opérations de cession, des garanties de passif sont généralement accordées aux acheteurs pour des durées et des montants définis dans les contrats. Les passifs fiscaux, douaniers et

sociaux pouvant survenir à la suite de contrôles portant sur les périodes antérieures à la cession sont généralement couverts jusqu'à l'extinction des délais de prescription légaux. Il n'y a pas de garanties octroyées et non prescrites au 31 mars 2026.

À la date de clôture, différentes sociétés du Groupe, en France et à l'étranger, font l'objet de contrôles fiscaux portant sur des exercices antérieurs et sont engagées dans diverses autres procédures contentieuses. Après examen de chaque cas au niveau de chaque filiale concernée, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

Rémy Cointreau déclare ne pas avoir omis l'existence d'éléments hors-bilan significatifs dans la présentation de ses comptes consolidés.

## NOTE 25 Parties liées

### Note 25.1 Relations avec les entreprises associées

Au 31 mars 2026, la seule entreprise associée au groupe Rémy Cointreau est la société Spirits Platform Pty Ltd.

Les transactions avec cette entreprise sont décrites en note 5.

### Note 25.2 Relations avec Orpar et Andromède

Andromède est actionnaire principal de Rémy Cointreau au travers d'Orpar. Les transactions entre Rémy Cointreau et ces deux sociétés sont les suivantes :

En M€	2026	2025
Prestations facturées	2,4	2,4
Compte clients autres créances	0,8	0,7

### Note 25.3 Relations avec les entreprises ayant un actionnaire ou des administrateurs communs

Andromède, actionnaire d'Orpar, est également actionnaire du Groupe Oeneo, coté sur Euronext Paris, *leader* dans les activités de tonnellerie et de bouchage. À ce titre, différentes filiales du Groupe Oeneo sont fournisseurs du groupe Rémy Cointreau.

En M€	2026	2025
Achats d'immobilisations	7,1	10,7
Compte fournisseurs	0,7	2,0

### Note 25.4 Organes de direction

Les organes de direction comprennent les membres du conseil d'administration et du comité exécutif.

Le comité exécutif comprend le directeur général assisté de 10 membres.

Les données ci-dessous comprennent les rémunérations dues aux membres des organes de direction pendant leur période de fonction dans ces organes.

Les avantages à court terme comprennent la rémunération fixe et variable, les avantages en nature et toutes les charges sociales directement induites par ces rémunérations.

En M€	2026	2025
Avantages à court terme	10,0	8,6
Avantages postérieurs à l'emploi	0,4	1,1
Charge liée aux plans d'options et assimilés	2,1	2,9
Jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration	0,6	0,6
<b>TOTAL</b>	<b>13,1</b>	<b>13,2</b>

**NOTE 26 Honoraires des commissaires aux comptes**

Les honoraires d'audit dus aux commissaires aux comptes et aux membres de leur réseau au titre de l'exercice clos au 31 mars 2026 s'élèvent à 1,7 million d'euros pour les missions de certification et 60 milliers d'euros pour les autres missions.

	PricewaterhouseCoopers <sup>(1)</sup>				Forvis Mazars <sup>(2)</sup>				ACA Nexia			
	Montant		%		Montant		%		Montant		%	
	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
<b>Services de certification des comptes</b>	<b>842</b>	<b>974</b>	<b>97%</b>	<b>97%</b>	<b>810</b>	<b>657</b>	<b>96%</b>	<b>94%</b>				
■ Rémy Cointreau SA	281	249			242	217						
■ Filiales intégrées globalement	561	725			567	440						
<b>Services autres que la certification des comptes</b>	<b>24</b>	<b>34</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>	<b>36</b>	<b>45</b>	<b>4%</b>	<b>6%</b>				
■ Rémy Cointreau SA												
■ Filiales intégrées globalement	24	34			36	45						
<b>Certification des informations en matière de durabilité</b>									<b>90</b>	<b>115</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
■ Rémy Cointreau SA									90	115		
<b>TOTAL</b>	<b>866</b>	<b>1 008</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>845</b>	<b>702</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>90</b>	<b>115</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(1) Dont France 462 K€ au titre de la certification des comptes pour l'exercice clos au 31 mars 2026.

(2) Dont France 338 K€ au titre de la certification des comptes pour l'exercice clos au 31 mars 2025.

**NOTE 27 Événements postérieurs à la clôture**

- **8 avril 2026 : Lancement du plan de transformation RC Forward et évolution de l'organisation.** Dans un environnement économique et géopolitique complexe, Rémy Cointreau a décidé de passer à l'offensive en engageant un plan de transformation ambitieux. Ce plan marque une évolution décisive, tournée vers la reconquête de ses marchés et la maximisation du potentiel de ses marques. Dans ce contexte, Rémy Cointreau a également annoncé une évolution de son organisation afin de gagner en efficacité et en agilité, avec notamment la mise en place d'un comité de pilotage au sein du comité exécutif, composé de cinq directions rattachées au directeur général.

## NOTE 28 Liste des sociétés consolidées

Au 31 mars 2026, le périmètre de consolidation inclut 43 sociétés (46 au 31 mars 2025). 42 sociétés sont en intégration globale et 1 mise en équivalence. Ces sociétés clôturent leurs comptes au 31 mars à l'exception de Spirits Platform Pty Ltd qui clôture au 30 septembre.

Sociétés	Activité	% d'intérêt (en capital et en droits de vote)	
		2026	2025
<b>EUROPE</b>			
<b>France</b>			
Rémy Cointreau SA <sup>(1)</sup>	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Services <sup>(1)</sup>	Holding/Finance	100,0	100,0
CLS Rémy Cointreau <sup>(1)</sup>	Production/Distribution	100,0	100,0
Domaines Rémy Martin <sup>(1)</sup>	Exploitation agricole	100,0	100,0
E. Rémy Martin & C° <sup>(1)</sup>	Production	100,0	100,0
Cointreau <sup>(1)</sup>	Production	100,0	100,0
Domaine des Hautes Glaces <sup>(1)</sup>	Production	99,2	99,2
Rémy Cointreau International Marketing Service <sup>(1)</sup>	Autre	100,0	100,0
Rémy Cointreau Libra <sup>(1)</sup>	Holding/Finance	100,0	100,0
Storeco <sup>(1)</sup>	Production	100,0	100,0
SCEA Brillet des Aireaux <sup>(2)</sup>	Production	-	100,0
Champagne de Telmont	Production/Distribution	88,0	88,0
Rémy Cointreau France Distribution <sup>(1)</sup>	Distribution	100,0	100,0
Maison Psyché <sup>(1)</sup>	Holding/Finance	95,0	95,0
Rémy Cointreau Ventures <sup>(1)</sup>	Holding/Finance	100,0	100,0
<b>Autres pays</b>			
Rémy Cointreau Nederland Holding NV (Pays-Bas)	Holding/Finance	100,0	100,0
Cointreau Holding GmbH (Allemagne)	Holding/Finance	100,0	100,0
S. & E. & A. Metaxa ABE (Grèce)	Production	100,0	100,0
Financière Rémy Cointreau SA (Belgique)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Belgium (Belgique)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Europe & MEA SA (Suisse)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Luxembourg SA (Luxembourg) <sup>(3)</sup>	Distribution	-	100,0
Buichladdich Distillery Company Ltd (Royaume-Uni)	Production	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Ltd (Royaume-Uni)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Distribution Ltd (Royaume-Uni)	Distribution	100,0	100,0

Sociétés	Activité	% d'intérêt (en capital et en droits de vote)	
		2026	2025
<b>AMÉRIQUES</b>			
<b>États-Unis</b>			
Rémy Cointreau USA Inc	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Amérique Inc	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Travel Retail Americas Inc	Distribution	100,0	100,0
The Westland Distillery Company	Production	100,0	100,0
Maison Psyché Americas Inc	Distribution	100,0	100,0
<b>Barbade</b>			
Mount Gay Distilleries Ltd	Production	98,8	95,2
Mount Gay Holding Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
<b>Autres pays</b>			
Cointreau Do Brazil (licores) Ltda (Brésil) <sup>(3)</sup>	Autre	-	100,0
<b>ASIE/PACIFIQUE/AFRIQUE</b>			
<b>Chine/Hong Kong</b>			
Rémy Cointreau Shanghai Ltd	Distribution	100,0	100,0
Shanghai RC Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Concord Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Pacifique Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
Caves de France	Holding/Finance	100,0	100,0
Shanghai Rémy Cointreau I&E Ltd	Distribution	100,0	100,0
Shanghai Rémy Cointreau Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
<b>Autres pays</b>			
Rémy Cointreau Taiwan Pte Ltd (Taiwan)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Japan KK (Japon)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau International Pte Ltd (Singapour)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau South Africa Pty Ltd (Afrique du Sud)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Malaysia (Malaisie)	Distribution	100,0	100,0
Spirits Platform Pty Ltd (Australie) <sup>(4)</sup>	Distribution	37,0	37,0

(1) Société faisant partie de l'intégration fiscale française.

(2) Société fusionnée dans Cointreau.

(3) Liquidation de l'exercice.

(4) Mise en équivalence.